



OCTOBRE 2025

Assurances des entreprises
**ÉTAT DU MARCHÉ
& PERSPECTIVES**

2026

Remerciements

L'Amrae adresse ses remerciements aux partenaires qui ont contribué à la réalisation de cette publication.



Édito

Préparer l'avenir dans un marché en recomposition



Amrae a collecté auprès des courtiers d'assurances implantés en France, s'adressant aux petites, moyennes et grandes entreprises, les informations clés concernant les renouvellements d'assurances pour 2025 en vue de 2026.

L'année 2025 marquerait-elle un tournant pour le marché des assurances d'entreprises non vie ? Après plusieurs cycles de durcissement, nous observons les signes d'un rééquilibrage progressif, porté par l'arrivée de nouveaux acteurs et une mobilisation accrue des capacités existantes, ainsi que le retour des contrats de durée. Ce retour progressif à un marché disposant de capacités satisfaisantes pour les besoins des entreprises, bien que contrasté selon les branches, secteurs et zones géographiques, ouvre des perspectives nouvelles pour les risk managers et les directions des assurances.

Les événements climatiques majeurs survenus notamment dans les DROM-COM, les tensions sociales et les évolutions géopolitiques dans de nombreuses régions du monde, ont cependant rappelé la fragilité de certains équilibres. Les assureurs adaptent leurs offres, introduisent des sous-limites spécifiques et révisent leurs engagements. Ces ajustements, s'ils traduisent une prudence légitime, imposent aux entreprises une vigilance renforcée dans la gestion de leurs risques et la structuration de leurs programmes d'assurances.



François Beaume
Président de l'Amrae

En assurances de personnes, les hausses se poursuivent cette année en matière de frais de santé en France et à l'étranger. Les entreprises cherchent un nouvel équilibre entre durabilité financière des régimes de santé et soutien actif au bien-être des collaborateurs à l'international. Le marché prévoyance se tend en France, notamment en arrêt de travail, et les primes hors de France ont tendance à se stabiliser, à l'exception de la zone Asie.



Alain Ronot
VP Amrae

Dans ce contexte, l'Amrae poursuit son rôle de vigie et d'accompagnement en matière stratégique. L'analyse des tendances, la mise en lumière des signaux faibles et la valorisation des bonnes pratiques sont plus que jamais essentielles. L'édition 2025 de l'état du marché s'inscrit dans cette dynamique, avec une volonté affirmée de proposer une lecture claire, utile et prospective des évolutions en cours.

Nous remercions l'ensemble des contributeurs, partenaires et membres des commissions pour leur engagement et leur expertise.

Ensemble, continuons à anticiper, à innover et à bâtir des réponses adaptées aux défis d'un monde en transformation.

Méthodologie

Glossaire utilisé pour les grandes tendances et les sous-tendances éventuelles (Focus)

CAPACITÉS ASSUREURS

La capacité totale offerte par le marché sur une branche, ou la capacité/limite de garantie offerte par certains acteurs.

TARIFICATION / PRIME D'ASSURANCE

Tarification :

Le processus par lequel le souscripteur de la compagnie d'assurance évalue le niveau de risque quand une cotation est demandée, le plus souvent en appliquant des guides de souscription, et définit une prime d'assurance (taux de prime appliqué à un critère de souscription, montant de prime, etc.).

Prime d'assurance :

La somme que paie le souscripteur d'un contrat d'assurance à un assureur en échange des limites et garanties définies au contrat.

FRANCHISE

La somme qui reste à la charge de l'assuré en cas de sinistre.

Un glossaire des acronymes utilisés est disponible en page 49.

Explications du tableau utilisé pour les focus

⊖ STABLE ↗ HAUSSE ↘ BAISSSE ⊖ SANS OBJET

Décrit la tendance de la section pour la branche d'assurance concernée.

2024 - 2025

Indique la tendance de l'année pour comparatif.

COMMENTAIRES

Fournit une vision complémentaire sur la section.

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	↘	⊖	
PRIMES	↗	↘	
TARIFICATION	⊖	↘	
FRANCHISES	↗	⊖	

TENDANCE DU MARCHÉ DES ASSURANCES (OCTOBRE 2025)

ÉVOLUTION 2024/2025	CAPACITÉS DES ASSUREURS	PRIMES / TARIFICATION	FRANCHISES
DOMMAGES DIRECTS ET PERTES D'EXPLOITATION (DDPE)	↗	↘	=
Focus : Pertes d'Exploitation Sans Dommage (PESD)	SO	SO	SO
Focus : Risques Politiques, Violences politiques et Terrorisme (PVT)	↗	↘	=
Focus : <i>Supply chain</i> (fournisseurs clés)	=	=	=
CONSTRUCTION : ASSURANCES DÉCENNALE, DO, RCD, ...	=	=	=
Focus : TRC/TRME (Tous Risques Chantier/Tous Risques Montage Essais)	=	=	=
Focus : RC Construction (Responsabilité Civile)	=	↗	=
AUTOMOBILE	=	↗	↗
MARCHANDISES TRANSPORTÉES/MARINE CARGO	↗	↘	=
Focus : Responsabilité affrèteur	=	=	=
Focus : Assurance corps de navire	↗	↘	=
RESPONSABILITÉ CIVILE (RC)	=	↘	=
Focus : RC après livraison produits	=	↘	=
Focus : RC Professionnelle	=	↘	=
Focus : RC Professionnelle Banques	↗	↘	=
Focus : RC Professionnelle – professions réglementées et hors banques	=	↗	=
Focus : RC Aviation/produits aéronautiques et spatiaux	↗	↘	=
Focus : RC Prestataire sur site nucléaire (RCPN)	↗	=	=
Focus : RC Exploitant site nucléaire	=	=	=
Focus : Responsabilité environnementale et atteintes à la biodiversité	↗	↘	=
RISQUE CYBER	↗	↘	=
LIGNES FINANCIÈRES (RCMS/FRAUDE/EPL/PTL)			
Focus : Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux (RCMS)	=	↘	↘
Focus : Fraude et malveillance	=	=	=
Focus : <i>Employment Practices Liability</i> (EPL)/Rapports Sociaux	=	=	=
Focus : PTL (<i>Pension Trustee Liability</i>)	=	=	=
Focus : K&R (<i>Kidnap & Ransom</i>)/Risques spéciaux	=	=	SO
RISQUE « CAPITAL HUMAIN »			
Focus : Missions professionnelles – Assistance (BTA)	=	=	=
Focus : Frais de santé France	=	↗	SO
Focus : Frais de santé hors France	=	↗	=
Focus : Prévoyance France	=	↗	=
Focus : Prévoyance hors France	=	=	=
RISQUE CRÉDIT	↘	↘	=
FUSIONS & ACQUISITIONS (M&A) / GARANTIES TRANSACTIONNELLES	↗	=	=
ASSURANCE PARAMÉTRIQUE	SO	SO	SO

Sommaire



7 DOMMAGES DIRECTS ET PERTES D'EXPLOITATION (DDPE)

- 8 Tendances générales
- 10 Focus : Pertes d'Exploitation Sans Dommage (PESD)
- 10 Focus : Risques Politiques, Violences politiques et Terrorisme (PVT)
- 11 Focus : *Supply chain* (fournisseurs clés)



12 CONSTRUCTION

- 13 Tendances générales
- 14 Focus : TRC/TRME France (Tous Risques Chantier/ Tous Risques Montage Essais)
- 14 Focus : RC construction (Responsabilité Civile)



15 AUTOMOBILE

- 16 Tendances générales



18 MARCHANDISES TRANSPORTÉES/ MARINE CARGO

- 19 Tendances générales
- 21 Focus : Responsabilité civile affréteur
- 21 Focus : Assurance corps de navire



22 RESPONSABILITÉ CIVILE

- 23 Tendances générales
- 25 Focus : RC Après livraison/Produits
- 26 Focus : RC Professionnelle - Professions non réglementées et hors banques
- 26 Focus : RC Professionnelle - Banques
- 27 Focus : RC Professionnelle - Professions réglementées
- 27 Focus : RC Aviation/Produits aéronautiques et spatiaux
- 28 Focus : RC Prestataire sur site nucléaire
- 28 Focus : RC Exploitant site nucléaire
- 29 Focus : RC Environnementale et atteintes à la biodiversité



30 RISQUE CYBER

- 31 Tendances générales



33 LIGNES FINANCIÈRES

- 34 Focus : Responsabilité civile des mandataires sociaux (RCMS)
- 35 Focus : Fraude et malveillance
- 36 Focus : *Employment Practices Liability* (EPL)/Rapports sociaux
- 36 Focus : *Pension Trustee Liability* (PTL)/ Responsabilité fiduciaire
- 37 Focus : *Kidnap & Ransom* (K&R)/Risques spéciaux



38 RISQUE « CAPITAL HUMAIN »

- 39 Focus : Missions professionnelles – Assistance (BTA)
- 40 Focus : Frais de santé France et hors France
- 41 Focus : Prévoyance France et hors France



42 RISQUE CRÉDIT

- 43 Tendances générales



44 FUSIONS & ACQUISITIONS (M&A)/GARANTIES TRANSACTIONNELLES

- 45 Tendances générales



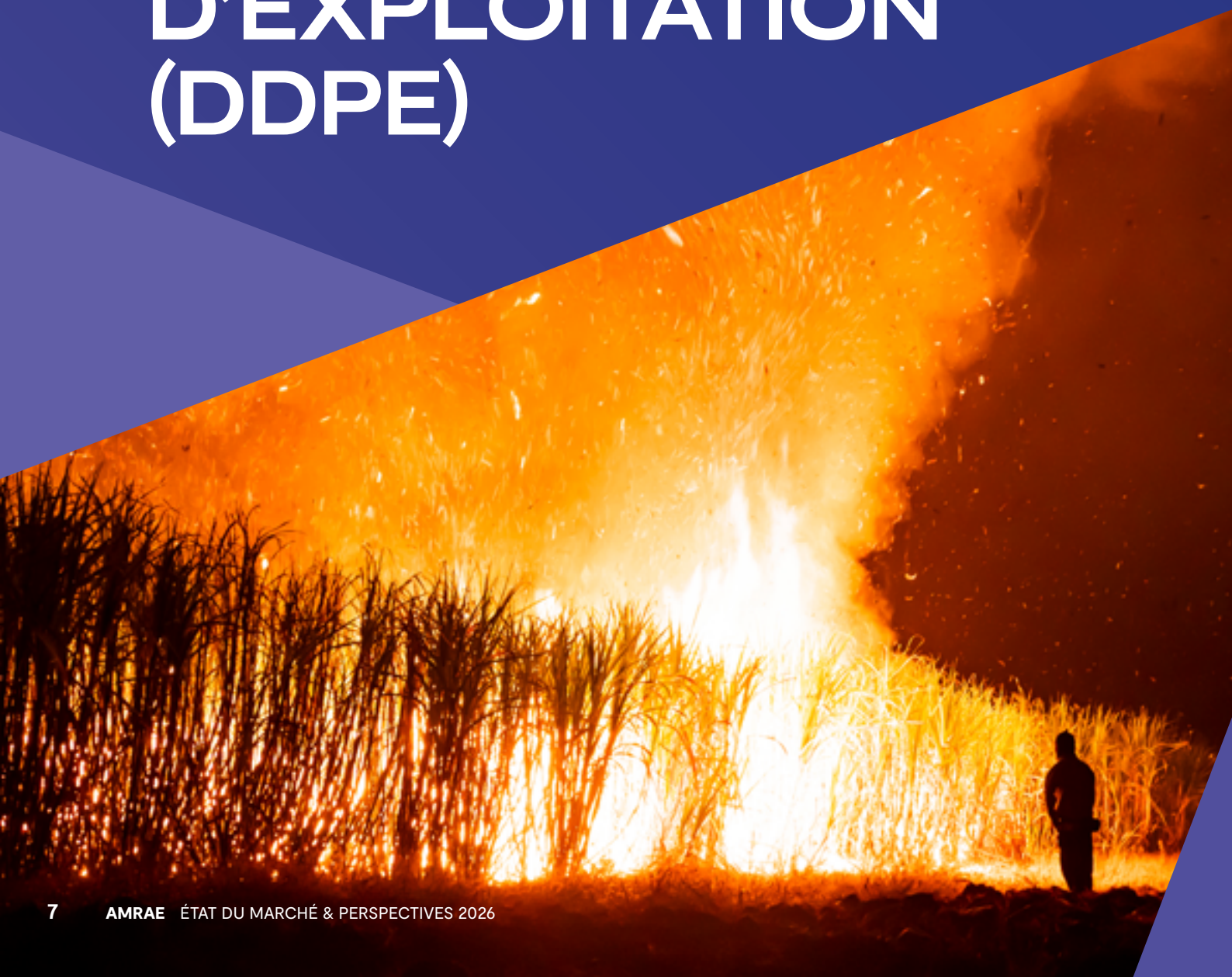
46 ASSURANCE PARAMÉTRIQUE

- 47 Tendances générales

49 GLOSSAIRE



DOMMAGES DIRECTS ET PERTES D'EXPLOITATION (DDPE)





Tendances générales

CAPACITÉS

Un marché surcapacitaire

Les prémices de hausse de capacité pressentis dans notre précédent État du marché se confirment. Sur ces renouvellements, les assureurs mobilisent le maximum de leur capacité disponible et montrent un appétit accru, en cherchant à accroître leur part sur les comptes déjà en portefeuille. Le retrait du marché de certains « *Managing General Agent* » (MGA), comme Volante, est compensé par l'arrivée de nouveaux acteurs comme Beazley, ou FM Essential (300 M€ de capacité) aboutissant à un marché surcapacitaire (placements souvent finalisés à plus de 100 %).

Les capacités se restreignent sur les DROM/COM avec le désengagement de certains assureurs du fait des émeutes et mouvement sociaux de 2024, ainsi que des événements climatiques ayant impactés ces zones géographiques en 2024/2025.

Secteurs qui ne suivent pas ces tendances

Les capacités se dégradent sur les activités sensibles (secteur du bois, secteur agroalimentaire, stockage froid, transports de voyageurs, collectivités locales notamment). Et des sous-limites spécifiques sont appliquées pour les grèves, émeutes, mouvements populaires (SRCC).

Impacts spécifiques événements naturels

Entre décembre 2024 et février 2025, deux cyclones majeurs ont entraîné des dommages conséquents à Mayotte et à la Réunion (550 M€ de dommages estimés pour Mayotte et 380 M€ pour la Réunion). Ces événements ont entraîné le retrait de certains assureurs de la zone Océan Indien, et la suspension de la souscription de toute affaire nouvelle dans cette zone. Le dérèglement climatique global remet en question les modèles passés et nécessite, pour certains assureurs très présents sur cette zone, une re souscription des dossiers et une maîtrise plus fine de leurs engagements.

Nous relevons également une réduction de capacités sur la garantie inondation et une réduction des engagements sur les garanties événements naturels.

PRIMES TARIFICATION

Primes en baisse sauf sur le *middle market*

Grâce à la dynamique concurrentielle forte, les primes sont en baisse, en moyenne de 10 %, mais pouvant aller jusqu'à 15 %. Ces baisses concernent principalement les grands comptes présentant de bons résultats en termes de sinistralité et un niveau de prévention perçu comme élevé par les assureurs. Sur le secteur du *middle market*, les conditions tarifaires sont un peu moins souples. Les primes sont stables sauf sur les secteurs sensibles (voir ci-dessous « secteurs ne suivant pas cette tendance »).

À noter, en France, un changement réglementaire impactant les primes : outre l'augmentation du taux des catastrophes naturelles en France à effet du 1^{er} janvier passant de 12 à 20 % de la prime nette, les assurés subissent depuis le 1^{er} juillet 2025 l'augmentation de taux des taxes d'assurances « incendie » qui passent de 7 à 12 % alors que la taxe « autres risques » reste à 9 %. Cela représente pour les entreprises assurées une augmentation moyenne de leur prime de 3 à 4 % environ TTC.

Secteurs qui ne suivent pas ces tendances

L'agressivité commerciale des assureurs contribue à la baisse générale des primes sur le marché à l'exception des secteurs suivants : traitements du bois, gestion des déchets, secteur agroalimentaire non protégé, traitement de surface, batteries Li-ion, stockages & picking automatisés non protégés par sprinklers conformément au standard en vigueur.

En outre, une augmentation de la tarification est constatée sur les activités présentant un défaut de prévention et sur les secteurs précités.



FRANCHISES

Franchises stables

À l'instar de l'année dernière, les franchises restent globalement stables, mais une partie des comptes bénéficiant de captives travaille sur l'augmentation de leurs rétentions. Toutefois, les franchises ont tendance à augmenter pour les secteurs sensibles et pour les risques localisés dans les DROM/COM. En outre, on constate l'apparition de franchises spécifiques SRCC et événements naturels.

Impacts spécifiques événements naturels

Les événements naturels sont l'objet d'une vigilance particulière de la part des assureurs. Et même lorsque l'exposition d'une entreprise à de tels événements n'est pas très forte, il arrive, de plus en plus souvent, que des franchises spécifiques soient appliquées. Au global les franchises sont haussières sur le volet événements naturels. La vigilance des assureurs se traduit également par des réductions de capacités dans les zones très exposées aux risques naturels.

La parole
à



MICHEL JOSSET

Président de la commission
Prévention et Dommages
et référent climat de l'Amrae



2025 marque une embellie du marché de l'assurance dommages : le marché est surcapacitaire avec l'arrivée de nouveaux acteurs, les LTA se généralisent, les primes sont en baisse légère et les franchises se stabilisent.*

Cette embellie est cependant trompeuse : d'une part, certains secteurs sinistrés n'en bénéficient pas : industrie du bois, secteurs du froid et de l'agroalimentaire, transport de voyageurs, gestion des déchets et collectivités locales.

D'autre part, le risque climatique va continuer de peser sur le marché directement (diminution des capacités et hausse de franchise sur les zones fortement exposés) ou indirectement (par exemple par le passage du taux de la surprime cat nat de 12 à 20 % en 2025).

Le marché va donc rester technique sans retour aux années folles du soft market : il est plus que jamais indispensable de fournir aux assureurs une visibilité accrue sur les valeurs assurées, les interdépendances et les fournisseurs critiques et de s'engager sur des plans de réduction des risques pluriannuels pour garantir la pérennité de l'amélioration des conditions. En matière de prévention, une attention particulière est à porter sur les risques induits par la transition écologique (batteries, nouveaux matériaux de construction,...) en lien avec les ingénieries des assureurs. Enfin, le lancement de plans d'adaptation au risque climatique basés sur une analyse de risque rationnelle est un must pour garantir l'assurabilité et limiter les pertes d'exploitation chroniques d'origine climatique non transférées au marché telles que les vagues de chaleur ou le stress hydrique ».

*LTA : Long term agreement - accords de longue durée



NOUVEAU

FOCUS

PERTES D'EXPLOITATION SANS DOMMAGE (PESD)





	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	SO	SO	Les pertes d'exploitation sans dommage s'entendent des pertes d'exploitation qui surviennent en l'absence de toute atteinte aux biens assurés. Classiquement, les polices d'assurance dommages aux biens garantissent les pertes d'exploitation lorsqu'elles sont la conséquence d'un dommage subi par les biens assurés, causé par un événement garanti au contrat. À ce jour, il n'y a pas de capacité dédiée PESD, les assureurs n'ayant que peu ou pas d'appétit pour couvrir le risque de pertes d'exploitation sans dommages. Outre des études très spécifiques au cas par cas, les seules solutions disponibles sur le marché sont des solutions via des captives ou des assurances paramétriques. Il est conseillé d'avoir une approche <i>Risk Analytics</i> et une modélisation solide pour bien comprendre le risque et permettre de structurer la couverture.
PRIMES/TARIFICATION	SO	SO	Marché très réduit qui conduit à des primes élevées. Des études sont faites au cas par cas par les assureurs.
FRANCHISES	SO	SO	Franchises particulièrement élevées.

FOCUS

RISQUES POLITIQUES, VIOLENCES POLITIQUES ET TERRORISME (PVT)

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	↗	<p>Sur les risques politiques, le marché continue de proposer des capacités importantes. Malgré la situation géopolitique mondiale instable, de nouveaux acteurs font leur entrée sur le marché français (Everest, HDI) et apportent de nouvelles capacités. Toutefois, les souscriptions restent ciblées et les assureurs suivent l'évolution de certains risques (sabotage par les États, développement des actes de terrorisme lié à la radicalisation des partis politiques, maintien d'un risque fort d'émeutes et de mouvements populaires dans certains pays). De fait, certaines garanties sont limitées en particulier pour certains pays ou zones à haut risque (Taiwan, Mali, Israël, Nouvelle-Calédonie, Liban).</p> <p>À noter que les extensions de garanties pour la carence de fournisseurs et clients non-dénommés sont difficiles à souscrire.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Certains secteurs d'activité restent soumis à une étude approfondie du risque : <i>retail</i> (risques SRCC), activités minières, secteur des énergies fossiles.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Les assureurs sont prudents sur différentes zones géographiques comme Taiwan, le Moyen-Orient et l'Afrique sub-saharienne, la Nouvelle Calédonie et l'outre-mer français, ainsi que le Yémen et l'Ukraine. Israël et le Liban sont exclus et des réductions de capacités sont à prévoir sur la Thaïlande et le Cambodge.</p> <p>Impacts spécifiques événements naturels Le dérèglement climatique accentue les tensions géopolitiques. Les conflits liés à l'usage de l'eau, les mauvaises récoltes, les pénuries alimentaires et les mouvements de population augmentent les risques de guerre, d'émeutes et de violences politiques. Les assureurs intègrent progressivement ces facteurs dans leur modélisation des risques et leur politique de souscription.</p>



<p>PRIMES/ TARIFICATION</p>			<p>Si en 2024, les primes s'établissaient à la hausse, la tendance semble s'inverser pour 2025. L'absence de sinistre majeur et une concurrence plus importante tirent les primes à la baisse d'environ 10 %. À noter que les baisses sont plus importantes sur le marché de Londres, plus grand et surtout plus volatil que le marché français. Avec la détente du marché, certaines extensions de garanties peuvent désormais être de nouveau intégrées dans les polices PVT (sites non dénommés/menace). Mais si le contexte géopolitique se dégrade, des hausses de primes seront à anticiper en cas d'évènement majeur.</p> <p>Toutefois, pour les programmes Violences Politiques, des majorations peuvent être pratiquées en fonction des garanties recherchées et de la territorialité des programmes, notamment en raison du risque de guerre accru dans certaines zones géographiques (Moyen-Orient et Afrique).</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Les assureurs restent prudents sur les activités de distribution et les activités minières.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Les pays à risque sont moins concernés par les baisses tarifaires pratiquées cette année, en particulier sur les polices <i>stand alone</i> ou les affaires concentrées géographiquement sur les régions instables (Afrique, Moyen-Orient). Les assureurs restent inquiets face à l'instabilité mondiale : sabotage étatique, radicalisation politique, émeutes et mouvements populaires. Les sous-limites pays et extensions de garantie deviennent des outils de gestion du risque géopolitique.</p>
<p>FRANCHISES</p>			<p>Comme en 2024, les renouvellements de l'année se sont déroulés avec des franchises stables. À noter toutefois que sur certains pays le niveau de franchise SRCC est augmenté à la suite de sinistres récents ou d'une situation géopolitique délicate : Nouvelle-Calédonie par exemple.</p>

FOCUS **SUPPLY CHAIN (FOURNISSEURS CLÉS)**

	2024	2025	COMMENTAIRES
<p>CAPACITÉS ASSUREURS</p>			<p>Pas de changement au niveau des capacités sur le marché des risques <i>supply chain</i> par rapport à l'année dernière. Les activités logistique et stockage restent très suivies sur le plan de la prévention. Les couvertures « Contingent Business Interruption » (CBI -carences fournisseurs) sont maintenues sauf pour les fournisseurs indirects où les capacités sont plus limitées sur les carences de Tier2+ (carence dite « indirecte »), les carences sans dénomination ou géolocalisation des sites de fournisseurs, les carences prestataires ou client. Mais la pression concurrentielle permet d'augmenter toutefois les limites actuelles.</p> <p>À noter une baisse des capacités « <i>Strikes, Riots and Civil Commotion</i> » (SRCC) sur certains pays, avec des garanties, primes et franchises ajustées au cas par cas.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Les secteurs jugés sensibles comme les semi-conducteurs, la chimie et l'automobile font l'objet d'une vigilance accrue. Sur ces secteurs très concentrés avec des sous-traitants de niche, les assureurs contrôlent leurs cumuls.</p> <p>Impacts spécifiques événements naturels Les assureurs renforcent leur vigilance sur les zones sensibles aux événements naturels. Des sous-limites spécifiques sont souvent requises lorsque les carences concernent des sites non dénommés.</p>
<p>PRIMES/ TARIFICATION</p>			<p>Les primes sont restées stables à l'instar de l'année dernière.</p>
<p>FRANCHISES</p>			<p>Stables par rapport à l'année précédente.</p>



CONSTRUCTION





Tendances générales

CAPACITÉS

Stabilité des capacités et recours à la coassurance

Le marché de l'assurance construction reste globalement stable en termes de capacités. Sur l'assurance dommages-ouvrage (DO), l'arrivée de nouveaux acteurs (ex : MSIG) compense partiellement le retrait d'autres (ex : RSA, MMA). À noter, un regain d'intérêt pour certains segments spécifiques comme le photovoltaïque. Mais les opérations de promotion immobilière, d'ingénierie ou de géothermie restent difficiles à assurer. Et les capacités sont beaucoup plus restreintes pour les projets importants (supérieurs à 100/150 M€ HT).

Les capacités sont stables sur l'assurance de responsabilité civile décennale (RCD). Le marché constate même un accroissement des capacités sur les lignes en excess avec de nouveaux acteurs (ex : Everest, Sompo, Chubb, HDI) mais reste toutefois la nécessité de mettre en place des secondes lignes pour compenser la réduction des appétits sur les dommages immatériels non consécutifs (DINC). Les grands projets nécessitent de plus en plus un placement en réassurance facultative, ce qui allonge les délais et complexifie les placements.

Sur le marché de la tous risques chantier/tous risques montage essais (TRC/TRME), la capacité globale se maintient avec un recours à la coassurance plus fréquent et des parts en apériton qui se réduisent (environ 30%). Ce recours à la coassurance permet de répondre aux demandes de couverture pour des très grands projets.

Secteurs qui ne suivent pas ces tendances

Promotion de logements et vente en l'état futur d'achèvement. On relève également une vigilance accrue sur les chantiers hors norme (caractéristiques techniques et géographiques).

PRIMES TARIFICATION

Disparités tarifaires

La politique tarifaire est majoritairement stable depuis plusieurs années avec des ajustements « soft » de conjoncture pour les bons risques et des mesures qui peuvent être sévères sur les risques déséquilibrés.

Toutefois sur la responsabilité civile décennale, la tarification continue sa hausse (minimum 5%). En cause, principalement un manque de retour d'expérience sur les nouveaux modes de construction (matériaux biosourcés, béton bas carbone, réemploi...), le manque de main d'œuvre qualifiée, la multiplicité des exigences réglementaires, et le renchérissement du coût des matériaux, qui font craindre aux assureurs une hausse de la sinistralité déjà élevée.

Secteur ne suivant pas ces tendances

La dommages-ouvrage hors logement, plus concurrentielle que sur le secteur du logement.

FRANCHISES

Identique

Comme en 2024, les franchises ont été stables lors de ces renouvellements. Sur les chantiers importants, la franchise sert toujours d'ajustement pour l'établissement de la prime.

La parole à



TOUFIK BARICHE
Président de la commission Construction et Immobilier de l'Amrae



Face à un marché de l'assurance construction stable

mais de plus en plus exigeant sur les grands projets, avec des primes RC décennale en hausse à cause des risques environnementaux et de l'inflation, la prévention n'est plus une option, c'est la clé de voûte pour sécuriser nos chantiers et maîtriser nos coûts. »



FOCUS

TRC/TRME
(TOUS RISQUES CHANTIER/TOUS RISQUES MONTAGE ESSAIS)

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Maintien de la capacité globale sur le marché TRC/TRME mais la fragmentation de la couverture par la coassurance se poursuit. Certains secteurs font l'objet d'une vigilance accrue des porteurs de risques (traitement de déchets, géothermie, biogaz, ...). Et les capacités accordées sont moins significatives, voire rares, pour la géothermie.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Des restrictions sont visibles sur les projets impliquant des énergies renouvelables, le secteur du traitement des déchets et sur le logement.</p> <p>Impact spécifique lié au contexte géopolitique De plus en plus de limitations et exclusions de la clause SRCC (Grèves, émeutes et troubles civils) selon le pays. Les placements aux Etats-Unis se complexifient.</p> <p>Impacts spécifiques événements climatiques Augmentation des sous-limites, des franchises et du coût des garanties CAT. Vigilance importante sur les risques tempête, la hausse du niveau des eaux, les phénomènes de gonflement d'argile et plus généralement les zones à risques (bord de mer, montagne, zones inondables).</p>
PRIMES/TARIFICATION	↗	=	<p>Une stabilisation s'amorce avec une inflation des primes maîtrisée et pas de hausse malgré l'augmentation du taux Cat. Nat. de 12 à 20%. À noter tout de même des hausses de primes sur les garanties pertes d'exploitation anticipées.</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Les franchises sont globalement stables sauf sur les chantiers importants où leur niveau permet d'ajuster la tarification. Elles sont en hausse pour les garanties pertes d'exploitation anticipées.</p>

FOCUS

RC CONSTRUCTION (RESPONSABILITÉ CIVILE)

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Sur l'assurance RC décennale, le marché continue de proposer des capacités stables. Le retrait de certains assureurs et la prudence plusieurs acteurs traditionnels sont compensés par des nouveaux entrants. Ce mouvement est notamment visible sur les lignes excess avec de nouveaux acteurs (ex : Everest, Sompo, Chubb, HDI). À noter toutefois une plus grande prudence dans les souscriptions. Les entreprises avec une sinistralité faible et de solides plans de prévention sont plus généralement préférées. Même s'il reste stable, le marché se montre quand même plus sélectif.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Comptes sinistrés. Et même s'il enregistre une sinistralité faible, le segment de la responsabilité civile du fabricant est difficile à souscrire par crainte de sinistres sériels.</p> <p>Impact spécifique événements naturels Le risque environnemental fait de plus en plus partie des points d'attention et de surveillance de la part des porteurs de risque.</p>
PRIMES/TARIFICATION	=	↗	<p>Après une année 2024 sans augmentation, les renouvellements 2025 ont été marqués par le retour d'une hausse de la tarification de l'ordre de 5%, et ce, même en l'absence de sinistralité. Pour les comptes sinistrés, les hausses ont été de l'ordre de 10%. C'est le cas également des entreprises issues de secteurs fortement exposés à des risques d'événements ou catastrophes naturelles.</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Les franchises sont restées stables sur 2025 sauf en cas de dérive de sinistralité. Elles ont aussi augmenté pour les entreprises affichant une augmentation de leur chiffre d'affaires de plus de 10%.</p>



AUTOMOBILE





Tendances générales

CAPACITÉS

Capacités stables malgré plusieurs mouvements

2025 a été marquée par l'arrivée d'un nouvel acteur (Protector) et l'abandon de la volonté d'ouvrir une branche automobile par Volante en France. Au global, si l'offre de souscription proposée sur le marché est stable, elle diffère en fonction du risque. Ainsi, les capacités sont équivalentes aux renouvellements 2024 pour les flottes les moins exposées, mais elles sont plus restreintes pour les flottes qui enregistrent des fréquences de sinistres élevées. Les assureurs sont également plus frileux pour les activités pouvant être affectées par des sinistres d'intensité.

Dans le détail, sur le secteur des transports publics de marchandises (TPM), les capacités sont toujours restreintes. Deux retraits d'assureurs face à l'arrivée d'un seul nouveau porteur de risque, norvégien. Sur le transport public de voyageurs (TPV), comme en 2024, seul un assureur propose des capacités. Et sur la location longue durée, un nouveau retrait du marché a été officialisé au 1^{er} semestre.

Une pénurie d'assureurs, en particulier sur les garanties dommages, qui contraste avec un périmètre toujours plus large d'activités à forte volatilité et/ou intensité : TPV, location de courte durée, circulation sur zone aéroportuaire, sans compter l'accélération de l'utilisation des nouvelles énergies et motorisations. Les risques atypiques sont difficiles à placer ; les assureurs recentrent leur politique de souscription sur des risques flottes traditionnelles.

À noter également que les suites de l'affaire Pilliot/Great Lakes/Accelerante, sont toujours en cours et une nouvelle vague de résiliations est à prévoir pour la fin de l'année 2025.

Secteurs ne suivant pas cette tendance

Transport public de voyageurs, location courte durée, VTC, Transport de marchandises, flotte automobile, hors risque aggravé, pour un parc inférieur à 1 000 unités. Les assureurs se recentrent sur le cœur du marché.

Impact spécifique lié au contexte géopolitique

Depuis le 1^{er} avril 2024, la carte verte a disparu, et la période de transition est à présent terminée, pour tous les véhicules immatriculés. Pour la circulation dans la plupart des pays de l'Union européenne, la plaque d'immatriculation française vaut présomption d'assurance. Il est nécessaire d'avoir une Carte internationale d'assurance automobile (IMIC), en version papier, en cas de déplacement dans l'un de ces pays : Albanie, Azerbaïdjan, Maroc, Moldavie, République de Macédoine du Nord, Tunisie, Turquie, Ukraine. La Russie reste exclue des couvertures automobiles.





PRIMES / TARIFICATION

La hausse se poursuit

Comme annoncé dans notre précédente édition de l'État du marché, les primes sont en hausse de 5 à 10% en moyenne pour ces renouvellements. Cette augmentation était attendue et fait suite à la flambée des coûts de réparation des véhicules, même si cette inflation commence à ralentir. Globalement, la tendance haussière se confirme depuis 2022, quasi exclusivement en répercussion de l'évolution du coût moyen des sinistres, avec des fréquences de sinistres qui restent stables. Selon les différents indicateurs du marché, l'évolution des forfaits RC et bris de glaces restent sur une inflation de l'ordre de 7 à 8%. À noter également que la popularité des véhicules électriques a un impact défavorable puisque les coûts de réparation sont supérieurs à ceux des véhicules thermiques.

Le rééquilibrage des deux à trois années passées permet cependant d'envisager plus sereinement les renouvellements à venir. Même si on ne s'oriente pas vers des propositions de baisse des conditions de souscription sans action sur les niveaux de franchise ou vers davantage d'auto assurance, il est toutefois possible d'anticiper des renouvellements à l'identique et des majorations mesurées.

Secteurs ne suivant pas cette tendance

Comme depuis plusieurs années, les activités à forte volatilité/intensité seront visées par des hausses plus fortes : supérieures à 15% sur le TPM, TPV et LCD.

Impact spécifique événements naturels

La survenance d'événements climatiques pénalise les résultats des assureurs hors Cat. Nat, notamment la récurrence de période de grêles sur les exercices passés. L'impact des grêles devient significatif. L'épisode du 3 mai 2025 en région parisienne a par exemple causé 61 000 sinistres pour un coût de 200 M€. À noter également la récurrence de sinistres incendies de forte ampleur (exemple de l'incendie majeur dans l'Aude cet été) avec un impact important sur les indemnisations.

FRANCHISES

Hausse des franchises

Afin de contenir les mesures de renouvellement, les niveaux de rétention ont tendance à augmenter via des majorations de franchises, voire en supprimant des garanties comme le bris de glace. L'auto-assurance des dommages et plus particulièrement du bris de glace (hausse des franchises, stops dommages, auto-assurance totale, etc.) avec mise en place de systèmes de contrôle de la réparation, continue de se développer.

À noter une hausse continue des vols de véhicules, de 10 points par an depuis 2022, ce qui, de fait, conduit à une couverture particulièrement surveillée compte tenu de ces coûts moyens et au regard de l'évolution du prix des véhicules récents.

La parole à



PATRICK LACROIX
Président de la commission automobile de l'Amrae



Dans l'avenir pour maîtriser les coûts du risque routier, les risk managers devront non seulement optimiser leurs programmes d'assurances et l'organisation de la gestion des sinistres mais également tirer profit des données disponibles et de la télématique embarquée pour élaborer des actions de prévention ciblées afin d'anticiper l'augmentation des coûts avec la tendance forte du verdissement des flottes. »



MARCHANDISES TRANSPORTÉES/ *MARINE CARGO*





Tendances générales

CAPACITÉS

Nouvelle hausse de capacité

Comme évoqué dans notre précédent État du marché, les capacités sont en hausse de 10 à 20 % du fait de l'arrivée de trois nouveaux assureurs sur la dernière année (Sompo, Everest, Zurich). Cette concurrence accrue conduit les acteurs historiques à se positionner en situation défensive-agressive pour maintenir leur portefeuille et donc leur part de marché. Sur le secteur maritime, l'appétit des assureurs se confirme, y compris en apérition. Et certains acteurs renforcent leur offre pour mieux couvrir les risques liés à la RC transporteur même si ce segment reste malgré tout difficile à placer.

Au global, tous les segments voient leur capacité théorique augmenter mais la tendance est néanmoins moins marquée sur les garanties stockages notamment sur les véhicules et les matières premières agricoles.

Secteurs ne suivant pas cette tendance

Le secteur du transport de fruits ne suscite pas l'appétit des assureurs tant en apérition qu'en co-assurance et particulièrement depuis le sinistre survenu en janvier 2025 : MAERSK SALTORO - Expédition de cerises chiliennes (plus de 1 300 containers) rejetées par les autorités chinoises suite à un retard de 28 jours dû à une panne mécanique.

Impact spécifique lié au contexte géopolitique

La liste des zones d'exclusion de la couverture des risques de guerre continue d'évoluer en fonction de la situation géopolitique. Des rachats d'exclusions peuvent parfois être envisagés moyennant une surprime ou des conditions spécifiques. Cependant, la marge de négociation reste généralement plus limitée que pour les risques ordinaires. Les contrôles de conformité se renforcent, rendant impératif, lors de la souscription, d'identifier précisément les expositions. Cela permet de négocier en amont des « *bulk agreement* » (contrats globaux) et fluidifier les processus.

Fréquente révision des clauses de territorialité et des clauses sanctions. Mouvance des zones pour lesquelles la tarification des risques de guerre ne peut se faire qu'au cas par cas.

Impact spécifique événements climatiques

Les assureurs transport adoptent de plus en plus une approche similaire à celle des assureurs Dommages pour la souscription du risque de stockage, en demandant des informations qualitatives et quantitatives particulièrement détaillées.

Application de plus en plus systématique de limites annuelles sur les risques liés aux catastrophes naturelles (CAT NAT).

La parole à



ISABELLE CRÉMIEUX
Présidente de la commission Transport et Logistique de l'Amrae



Si le marché de l'assurance Maritime et Transport de marchandises apparaît désormais plus ouvert, la qualité des risques à présenter aux assureurs reste primordiale pour optimiser les budgets de primes. Ainsi, le sujet Prévention, avec les plans de prévention et sûreté pouvant être déployés au sein des organisations, devient incontournable dans une démarche d'amélioration continue et de maîtrise des risques assurables. »



PRIMES TARIFICATION

Tendance à la baisse

Les bons résultats techniques globaux, couplés à la capacité plus importante du marché, amènent une baisse des primes pouvant aller jusqu'à 20 % pour les programmes jugés bien maîtrisés. Des tarifs planchers sont déjà atteints sur de nombreux comptes, notamment sur le *middle market* et sur le segment des ETI, moins complexe dans la structuration des programmes. Toutefois, si les prix sont en baisse, les conditions de souscription restent dures. Le marché est *soft* sur le prix, *hard* sur les clauses.

Secteurs qui ne suivent pas ces tendances

La couverture de la RC contractuelle des professionnels du transport ne suit pas cette tendance. Et il faut noter une généralisation des surprimes en matière de risques de guerres sur les zones sensibles (7 et 8 du barème CESAM) avec la notion de transit qui s'est généralisée.

Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique

La volatilité des tarifs et des surprimes liés aux risques de guerre demeure significative, certaines zones connaissant des fluctuations importantes selon l'évolution du contexte

géopolitique. Cependant, l'élargissement de l'offre ainsi que le bilan global des sinistres depuis le début du conflit en Ukraine permettent de négocier des conditions tarifaires compétitives pour ces zones concernées par des surprimes.

Les tarifications pour certaines zones, passant sur cotation préalable obligatoire, peuvent fortement augmenter (ex. : détroit d'Ormuz suite aux attaques américaines et israéliennes en Iran).

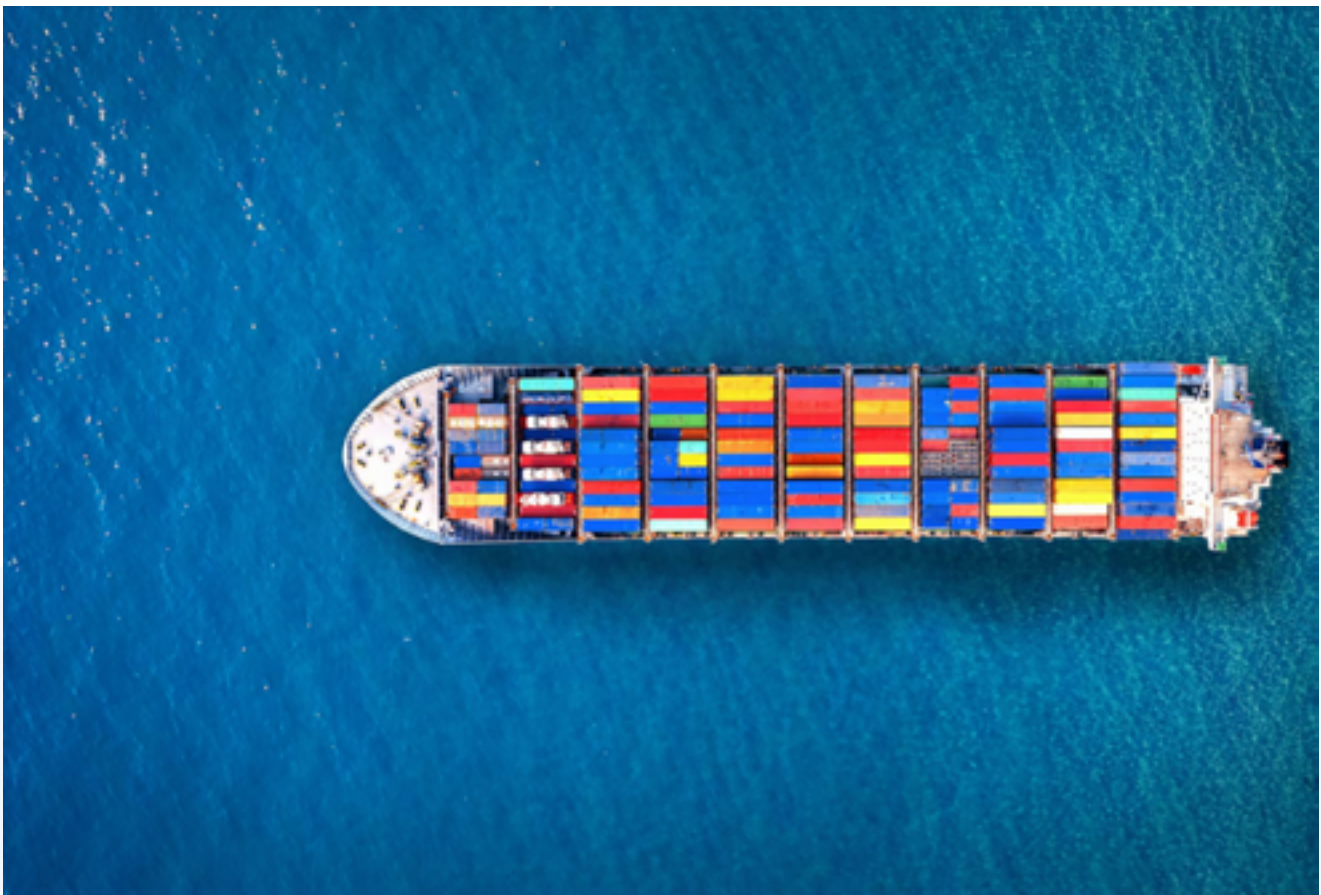
Impacts spécifiques événements naturels

Les programmes stock & transit font l'objet d'une tarification dédiée sur le volet stockage, auparavant inclus dans la prime globale. Cela permet aux assureurs de tarifier les risques climatiques grandissants sur les risques CAT NAT.

FRANCHISES

Globalement stables

Les franchises sont globalement stables et restent un levier de négociation tarifaire pour les risques avec des résultats techniques déficitaires. À noter la mobilisation de plus en plus fréquente de captives de réassurance pour capter la sinistralité attritionnelle de certains programmes.





FOCUS

RESPONSABILITÉ CIVILE AFFRÉTEUR

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Au cours des 12 derniers mois, l'appétit pour les comptes de Responsabilité civile affrètement sur le marché mondial est resté constant, mais sélectif. Bien que la couverture demeure disponible, les souscripteurs deviennent de plus en plus exigeants, privilégiant les affrêteurs qui disposent de solides pratiques de gestion des risques et d'une performance opérationnelle éprouvée.</p> <p>À mesure que le marché devient plus sélectif, les affrêteurs doivent mettre en avant leur profil de risque robuste et leur parcours opérationnel pour obtenir les meilleures conditions de couverture.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Le conflit en mer Rouge a créé un environnement plus difficile pour l'assurance Responsabilité civile affrètement, avec des primes plus élevées, des conditions plus strictes et des exclusions potentielles pour les navires opérant dans la région. Les affrêteurs doivent s'engager de manière proactive avec les souscripteurs/courtiers pour s'assurer qu'ils reçoivent une couverture appropriée pour les navires transitant par ou près des zones de conflits. À noter qu'il existe davantage de pays exclus en risques de guerre, mais avec une possibilité de cotation au cas par cas sur demande préalable.</p>
PRIMES/TARIFICATION	=	=	<p>Les primes sont globalement stables, sauf en réponse à des sinistres. Mais, en termes de perspectives, l'augmentation des sinistres et la hausse des coûts de réassurance, ont généré des ajustements à la hausse et des prévisions défavorables pour la fin de l'année 2025 et pour les prochains renouvellements.</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Pas de modification majeure, les franchises sont modulables en fonction de la sinistralité. À l'exception des cargaisons sensibles telles que le riz, le cacao ou les cargaisons impliquant des opérations de mélange.</p>

FOCUS

ASSURANCE CORPS DE NAVIRE

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	↗	↗	<p>Le marché de l'assurance maritime dispose toujours d'une capacité abondante, renforcée par de nouveaux entrants et l'expansion d'acteurs existants. Des capacités nouvelles essentiellement sous la forme de MGA. Nouvelles capacités également sur le marché de Londres.</p>
PRIMES/TARIFICATION	↗	↘	<p>Ces renouvellements ont fait apparaître une amorce de baisse tarifaire. À la faveur de capacités qui continuent à croître, les assureurs maritimes restent enclins à accorder des remises pour maintenir ou accroître leurs parts de marché. Sur 2025, les baisses constatées oscillent entre -5 % et -15 %.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance P&I, corps et risques de guerre. Les risques P&I (RC armateur) font exception, avec des primes qui continuent d'augmenter (+ 5 à 7,5 %).</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Les surprimes risques de guerre ont augmenté de 100 à 500 % dans les zones à haut risque, en raison de foyers géopolitiques (mer Rouge, Russie, Golfe Persique).</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Les franchises sont toujours stables comme pour les précédents renouvellements.</p>



RESPONSABILITÉ CIVILE





Tendances générales

CAPACITÉS

Les capacités se stabilisent

Changement de tendance sur la responsabilité civile. La hausse des capacités sur les précédents renouvellements tend à se stabiliser. Au global, l'offre d'assurance est assez importante : l'arrivée de nouveaux acteurs, comme Sompou ou Dual, vient renforcer l'offre actuelle sur le marché français. Certains assureurs ont de forts objectifs de développement pour relancer la ligne de business RC et notamment sur le *upper middle market* et les grandes ETI. Dans le même temps, certains acteurs se retirent. C'est le cas de Volante et la fusion des lignes de *business* de MS Amlin et MSIG va conduire à une réduction de leur capacité globale.

En outre, l'appétit des assureurs est tout de même hétérogène, en particulier sur le sujet des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) qui fait l'objet d'une grande vigilance et d'ores et déjà d'exclusions.

À noter que la baisse des capacités amorcée depuis 2 à 3 ans sur les expositions américaines tend elle aussi à se stabiliser.

Secteurs ne suivant pas ces tendances

Les capacités en responsabilité civile atteinte à l'environnement (RCAE) sont en baisse. D'autres secteurs sont également plus tendus. C'est le cas des risques avec une forte exposition aux US, du secteur agroalimentaire, automobile, chimie/pharmaceutique, des activités de cybersécurité, cryptomonnaie, réseaux sociaux. Même constat pour les comptes sinistrés, et les risques liés aux PFAS.

Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique

Exclusion territoriale plus ou moins large en fonction des assureurs. Questionnaire *compliance* obligatoire afin d'obtenir des rachats partiels (impossible pour certains pays). Maintien de l'exclusion Russie Ukraine Biélorussie. Il est envisageable de limiter l'exclusion Ukraine aux seuls territoires occupés.

Crainte des risques liés aux réclamations et aux condamnations aux US, notamment *Nuclear Verdicts* et *Auto Liability*.

Impacts spécifiques événements climatiques

Vigilance sur la couverture des feux de forêts.

PRIMES TARIFICATION

Une amorce de baisse des primes

Globalement, les placements sur les comptes présentant de bons résultats se font avec une baisse de l'ordre de 5 à 15%. En revanche certaines expositions nord-américaines peuvent encore se négocier à la hausse ou plutôt avec une baisse d'engagements des assureurs (ce qui, indirectement, a tendance à tirer les prix à la hausse, ainsi que la rétention).

En termes de perspectives, il faut toutefois noter que la réforme de la directive RC produits risque d'avoir un impact négatif à moyen terme sur la branche RC en raison de l'élargissement de la notion de produits, de l'extension des causes de défectuosité et de l'instauration d'une sorte de « *discovery period* » à la française avec inversement de la charge de la preuve. Combinées à la loi du 30 avril 2025 sur les actions de groupe, ces nouvelles dispositions devraient en toute logique freiner la tendance baissière du marché.

Secteurs ne suivant pas ces tendances

Exposition US, certains domaines d'activités : agroalimentaire, automobile, Energie, Pharma & Chimie et comptes sinistrés.

FRANCHISES

Stables

À l'instar des précédents renouvellements, les franchises sont stables cette année.

Secteurs ne suivant pas ces tendances

Vigilance sur la faute inexcusable. Comptes sinistrés et niveau de rétention déterminant pour les expositions US, particulièrement en *Auto Liability*.

La parole
à



ERSIDA AGO

Présidente de la commission
Responsabilités de l'Amrae



Le marché de l'assurance Responsabilité connaît une abondance de capital avec des rendements élevés chez les réassureurs, ce qui explique en partie l'augmentation des capacités fournies par les assureurs. Nous notons un marché de Responsabilité enclin aux LTAs et plus à l'écoute du besoin de l'assuré. La diversification des assureurs permet une compétitivité saine et nécessaire pour la stabilité du marché. Néanmoins, la prudence est le mot clé dans cette phase de stabilisation car l'arrivée de nouveaux risques comme ceux liés à l'IA (risques peu maîtrisés) pourraient avoir un effet négatif à moyen terme.

Une exception est à souligner pour la RC environnement dont les capacités tendent plutôt à baisser dans les secteurs miniers et oil & gas, contrairement à la tendance générale d'augmentation des capacités.

On constate que tous les acteurs du marché (assureurs, assurés, courtiers) renforcent leur partenariat pour garder des bons niveaux de couvertures avec un coût du risque maîtrisé.

Vous trouverez ci-dessous le détail des enjeux par ligne d'assurance. Bonne lecture ! »



FOCUS

RC APRÈS LIVRAISON / PRODUITS

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Globalement stables, les capacités sont importantes sur le marché tant en <i>excess</i> qu'en première ligne de couverture. Certains acteurs, comme Sompco, viennent renforcer l'offre déjà disponible. En revanche, la fusion des lignes d'activité RC de MS Amlin et MSIG va impacter à la baisse les capacités disponibles sur le marché. À noter également le retrait de Volante de ce segment.</p> <p>Secteurs ne suivant pas ces tendances En RC produits, la volatilité des expositions dans les pays du <i>common law</i> génère une approche prudente des assureurs qui vont - via la coassurance et la réassurance facultative - diluer leur risque et répartir leur capacité sur plusieurs lignes des programmes.</p> <p>Le marché est également plus tendu pour certains domaines d'activités : Agroalimentaire, Automobile, Energie, Pharmacie & Chimie et pour les affaires sinistrées.</p> <p>Impact spécifique lié au contexte géopolitique Exclusion territoriale plus ou moins large en fonction des assureurs. Questionnaire <i>compliance</i> obligatoire afin d'obtenir des rachats partiels qui restent impossibles pour certains pays. Maintien de l'exclusion Russie Ukraine Biélorussie. Il est envisageable de limiter l'exclusion Ukraine aux seuls territoires occupés.</p> <p>Crainte des risques liés aux réclamations et aux condamnations aux US, notamment <i>Nuclear Verdicts</i>.</p>
PRIMES/ TARIFICATION	=	↓	<p>La forte compétition des assureurs sur ce segment tire les primes à la baisse de 5 à 15% en moyenne, principalement sur les bons risques avec des <i>long term agreements</i> (LTA) de 2 ou 3 ans. Les acteurs traditionnels souhaitent conserver leur portefeuille et les nouveaux entrants souhaitent conquérir des parts de marché. Sur le segment des grands comptes, ces baisses sont de l'ordre de 10%.</p> <p>Secteurs ne suivant pas ces tendances Exposition US, Agroalimentaire, Automobile, Energie, Pharma & Chimie et comptes sinistrés.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Exclusion territoriale plus ou moins large en fonction des assureurs. Questionnaire <i>compliance</i> obligatoire afin d'obtenir des rachats partiels (impossible pour certains pays). Maintien de l'exclusion Russie Ukraine Biélorussie. Il est envisageable de limiter l'exclusion Ukraine aux seuls territoires occupés.</p>
FRANCHISES	=	=	Les franchises sont stables sur ces renouvellements sauf en cas de sinistres.

FOCUS

 RC PROFESSIONNELLE – PROFESSIONS NON RÉGLEMENTÉES
ET HORS BANQUES

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Sur la RC professionnelle, les capacités sont stables par rapport aux précédents renouvellements. Elles sont cependant plus réduites que sur la RC générale ou en RC produits car certains acteurs ne souscrivent que cette ligne spécifiquement. Certains assureurs réduisent leurs engagements, d'autres comme HDI sont de plus en plus présents sur cette ligne d'activité. Certains nouveaux acteurs, comme DUAL, souscrivent cette ligne.</p> <p>À noter la possibilité de souscription de contrats qui combinent RC professionnelle et cyber particulièrement sur le segment des ETI et pour les entreprises de la Tech.</p> <p>Secteurs ne suivant pas ces tendances De la même manière que l'an passé, les secteurs de la cryptomonnaie, de la cybersécurité et des réseaux sociaux restent difficiles à assurer. C'est le cas également pour les entreprises ayant des expositions nord-américaines, du secteur médical, ainsi que pour les entreprises exposées au risque de propriété intellectuelle.</p> <p>Les entreprises ayant enregistré des sinistres sont elles aussi difficile à placer.</p>
PRIMES/TARIFICATION	=	↓	<p>Sur la RC professionnelle, les primes suivent la même tendance que sur la RC générale. Une amorce de baisse est constatée, mais plus faible, de l'ordre de 5 à 7 %, pour ces renouvellements. Ces baisses sont moins fortes que sur la RC produits et sont liées à la compétition entre les assureurs présents sur ce segment de marché.</p> <p>Secteurs ne suivant pas ces tendances Vigilance sur les expositions : <i>cyber liability</i> (exposition systémique). Cryptomonnaie / Cybersécurité et Réseaux sociaux restent des activités très difficiles à placer.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Clauses sanctions et clauses d'exclusion territoriales standard.</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Pas de changement cette année sur les franchises qui, comme sur la RC générale, sont restées stables.</p>

FOCUS

PROFESSIONNELLE – BANQUES

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	↗	↗	<p>Légère hausse de la capacité disponible sur ce segment de marché. Au global, il y a un assouplissement des conditions d'intervention et de nouveaux acteurs entrants mais des montants de capacité accordés qui restent réduits.</p>
PRIMES/TARIFICATION	↓	↓	<p>Dans la continuité des renouvellements de l'année dernière, les primes sont à la baisse, en moyenne de l'ordre de 15 % sur les premières lignes. Elles peuvent même être plus élevées sur les lignes d'excess en fonction de la compétition sur le segment. Au global, elles oscillent entre 5 et 30 % avec une part de mise en concurrence.</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Au niveau des franchises, il n'y a pas de rupture de tendance par rapport à l'année dernière. Elles sont globalement stables. Les franchises de comptes non sinistrés sont négociables à la baisse (pouvant aller jusqu'à 50 %) ; permettant aux assureurs d'avoir une alternative à une baisse de prime.</p>



FOCUS

RC PROFESSIONNELLE – PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	Pas de changement par rapport au précédent renouvellement. Les capacités se maintiennent mais restent basses. Les réductions de capacité liées au recul de certains acteurs (ex. : MMA, QBE sur la première ligne) sont compensées par des nouveaux entrants notamment sur les lignes en excess. Globalement on note le retrait de certains assureurs sur les professions du droit.
PRIMES/TARIFICATION	↗	↗	Le faible nombre d'acteurs sur ce segment de marché ne crée pas de concurrence suffisante pour favoriser des conditions tarifaires avantageuses. Les primes sont donc encore à la hausse de 10 à 15%. Certaines hausses peuvent même dépasser les 50% sur les professions du droit et du chiffre. Ce secteur peut générer de fortes évaluations de sinistre. En parallèle, MMA poursuit sa politique de redressement. À noter toutefois que les primes devraient rester stables pour les affaires non sinistrées.
FRANCHISES	=	=	Stabilité sur les niveaux de franchises. Pas de changement à prévoir pour le prochain renouvellement.

FOCUS

RC AVIATION/PRODUITS AÉRONAUTIQUES ET SPATIAUX

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	↗	↗	<p>Marché qui bénéficie de bonnes capacités et d'une concurrence accrue. À noter deux nouveaux entrants (Chubb, Everest). Les capacités sont en hausse pour les dossiers non sinistrés depuis le 1^{er} janvier 2025. Il est également de nouveau possible de négocier des contrats de durée (LTA 24 mois).</p> <p>Secteurs ne suivant pas ces tendances La capacité est en diminution pour la couverture des ateliers de maintenance (notamment hélicoptères) et pour la RC professionnelle aéronautique (prestataires). Les comptes sinistrés sont également plus difficiles à placer et le segment des risques de guerre reste tendu, avec des engagements qui restent limités.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Exclusion systématique Russie Ukraine Biélorussie en corps et RC aviation. Selon la situation géopolitique, existence d'exclusions Israël et Liban à brève échéance.</p>
PRIMES/TARIFICATION	=	↘	<p>Marché stable, voire légèrement à la baisse du fait d'une compétitivité accrue sur le marché, tendance accentuée par l'arrivée de nouveaux entrants. À périmètre identique et hors sinistres, les baisses se situent - 5 et - 10%. En outre, des améliorations de garanties peuvent être négociées.</p> <p>Secteurs ne suivant pas ces tendances La tarification est en hausse pour les prestataires aéroportuaires et les risques liés à la défense. Prudence également sur l'évolution des primes notamment pour les extensions guerre.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Selon la situation géopolitique, des surprimes potentielles sont appliquées pour les vols vers Israël et le Liban.</p>
FRANCHISES	=	=	Pas de changement par rapport au précédent renouvellement.



FOCUS

RC PRESTATAIRE SUR SITE NUCLÉAIRE

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	↗	<p>Sur le marché de la RC des prestataires sur site nucléaire, les capacités sont en augmentation. Il y a un regain d'intérêt des assureurs sur ce risque même si la capacité reste limitée (sur la rétention propre des assureurs). Le marché est majoritairement porté par Assuratome.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Certains assureurs présents sur le segment (comme MSIG) ne souscrivent pas de RC Prestataire nucléaire pour les activités d'ingénierie.</p>
PRIMES/TARIFICATION	=	=	<p>Sur la RC prestataire sur site nucléaire, la tarification dépend des critères de criticité de l'activité au sein du process nucléaire, du chiffre d'affaires global réalisé dans le nucléaire et du chiffre d'affaires réalisé aux US dans le nucléaire. Pour 2025, pas de changement majeur dans la tendance des primes mais l'arrivée en France de nouveaux acteurs courtiers entièrement dédiés aux industriels du secteur nucléaire devrait avoir un impact positif sur la tarification des couvertures proposées à la <i>Supply Chain</i> Nucléaire.</p>
FRANCHISES	=	=	Les franchises sont restées stables.

FOCUS

RC EXPLOITANT SITE NUCLÉAIRE

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	Capacité identique. Le secteur est couvert quasi exclusivement par Assuratome et régit par la convention de Paris. AXA XL est le fronteur quasi exclusif d'Assuratome avec une alternative fournie par la mutuelle ELINI.
PRIMES/TARIFICATION	=	=	Sans changement
FRANCHISES	=	=	Sans changement

FOCUS RC ENVIRONNEMENTALE ET ATTEINTES À LA BIODIVERSITÉ

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	↗	↗	<p>Sur le marché traditionnel des risques opérationnels (en cours d'exploitation ou de travaux), les acteurs historiques du marché Français conservent leurs capacités. L'arrivée récente de nouveaux acteurs, avec des capacités en propre, tels que Beazley et HDI, entraîne une augmentation de la capacité disponible sur le marché. Ces offres renforcent les polices proposées par Assurpol. Sur le marché du passif environnemental, la tendance est également à l'augmentation de la capacité disponible avec un regain d'appétit de certains acteurs.</p> <p>Au global, les capacités sont donc importantes sauf pour quelques secteurs d'activité particulièrement exposés. Ainsi, les risques avec exposition US importante, ou les activités minières par exemple, peuvent faire l'objet d'une limitation de capacité.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Les secteurs jugés sensibles ne bénéficient pas nécessairement de l'appétit des assureurs qui se montrent très sélectif, notamment le secteur des hydrocarbures (raffineries, dépôts, stations-services), des activités minières et des déchets. Il en est de même pour les comptes sinistrés.</p> <p>Impact spécifique lié au contexte géopolitique Exclusion territoriale plus ou moins large en fonction des assureurs avec un maintien de l'exclusion Russie Ukraine Biélorussie.</p> <p>Impact spécifique événements naturels Le dérèglement climatique impacte déjà la sinistralité (pollution suite à événements climatiques intenses par exemple). La hausse de la sinistralité pourrait impacter les conditions tarifaires à moyen/long terme. Vigilance toujours forte sur les feux de forêts.</p>
PRIMES/TARIFICATION	=	↘	<p>La dynamique tarifaire est portée par la compétition avec les acteurs récemment entrés sur la ligne qui concurrencent les positions des acteurs historiques (Assurpol, AIG, Chubb, AXA XL...). Les primes sont plutôt à la baisse même si les réductions de primes ralentissent.</p> <p>Sur le marché traditionnel des risques opérationnels (en cours d'exploitation ou de travaux), la tendance est au maintien de la tarification sur les premières lignes des programmes. Les lignes d'excess peuvent faire l'objet de baisses de primes ponctuelles.</p> <p>Sur le marché du passif environnemental, les taux pratiqués sont à la baisse sur les dossiers disposant de solides éléments d'appréciation des risques. Les dossiers les plus complexes, ou offrant une moindre visibilité sur le risque, voient les taux se maintenir. Les garanties « PFAS » deviennent très difficilement accessibles sur ce marché.</p> <p>Secteurs ne suivant pas ces tendances Les dossiers sinistrés et les secteurs sensibles : hydrocarbures (raffineries, dépôts, stations-services), activités minières et de gestion des déchets font toujours l'objet d'une attention particulière des assureurs avec de possibles majorations ciblées tout comme les comptes sinistrés. Les PME et ETI peuvent faire l'objet d'une tarification agressive, notamment en cas de première souscription d'une police Risques environnementaux.</p> <p>Impacts spécifiques lié au contexte géopolitique Exclusion territoriale plus ou moins large en fonction des assureurs avec un maintien de l'exclusion Russie Ukraine Biélorussie.</p> <p>Impacts spécifiques événements naturels Vigilance sur la couverture des feux de forêts et sur un sinistre pouvant découler d'une catastrophe naturelle (périls secondaires).</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Les franchises sont stables sauf pour certains secteurs comme l'Oil & Gas mais aussi pour les comptes sinistrés et les PME où elles sont en légère hausse.</p>



RISQUE CYBER





Tendances générales

CAPACITÉS

Arrivée de nouveaux entrants

Les capacités offertes sur le marché du risque cyber poursuivent leur progression en 2025. Là où le standard se situait autour de 10 M€ par assureur en 2024, il dépasse désormais ce seuil et plusieurs acteurs proposent jusqu'à 15 M€ sur certains programmes jugés stratégiques ou présentant un bon niveau de maturité cyber, voire plus parfois.

Globalement, la capacité totale disponible est en hausse, portée à la fois par les assureurs traditionnels qui déploient plus systématiquement leur capacité maximale et par l'arrivée de nouveaux entrants, attirés notamment par le segment des PME et ETI.

Pour les risques bien maîtrisés, les conditions d'intervention s'assouplissent, mais les assureurs conservent une approche sélective : les hausses de capacités au-delà de 10 M€ (jusqu'à 15 M€ en moyenne) restent rares.

Secteurs ne suivant pas cette tendance

Si la dynamique globale du marché est positive, certains secteurs continuent néanmoins de susciter une prudence particulière de la part des assureurs.

Le secteur public, les établissements hospitaliers, les collectivités territoriales ainsi que le domaine médical font l'objet de conditions d'accès plus strictes, avec des exigences renforcées en matière de dispositifs de cybersécurité. De même, les entreprises liées aux cryptomonnaies ou à la logistique rencontrent encore des réticences du marché, du fait d'une exposition jugée plus élevée et de questionnements persistants sur leur profil de risque. Les comptes avec forte exposition (États-Unis ou Royaume-Uni) font également l'objet d'une attention particulière des assureurs du fait des tendances observées localement. Enfin, les sociétés ne présentant pas un niveau de cyber-résilience suffisant se voient restreindre l'accès aux garanties, voire peuvent essuyer un refus de souscription.

Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique

Le contexte géopolitique exerce toujours une influence déterminante sur la rédaction des contrats cyber. Les clauses sanctions et les exclusions territoriales concernant notamment la Russie, la Biélorussie et les territoires occupés en Ukraine se sont désormais généralisées et constituent un standard de marché. De la même manière, les clauses relatives à la guerre ou aux cyber-opérations tendent à s'harmoniser, même si leur interprétation demeure variable selon les assureurs, laissant place à des discussions au cas par cas lors de la souscription.

Enfin, la multiplication des attaques visant les infrastructures critiques, la *supply chain* et les intermédiaires accroît la vigilance des assureurs sur certaines activités jugées particulièrement exposées.

Impacts spécifiques événements climatiques

Sur le cyber comme pour une grande partie des lignes d'assurances, certains assureurs intègrent désormais des critères RSE dans leur politique de souscription, refusant de couvrir des comptes jugés non compatibles avec leurs engagements extra-financiers.

PRIMES TARIFICATION

Les baisses se confirment

Le mouvement d'assouplissement se prolonge en 2025. Cette année encore, le marché reste très concurrentiel, entraînant des baisses de primes sur la majorité des renouvellements. Sur les meilleurs risques (cyber-résilience élevée, sinistralité maîtrisée), les ajustements peuvent atteindre - 20 à - 40 %. À l'inverse, les comptes sinistrés ou présentant des faiblesses de contrôle demeurent stables ou en légère hausse.

Cette tendance est portée par une compétition active entre assureurs, y compris sur les grands risques, dans un contexte où la sinistralité progresse de façon modérée. Elle s'accompagne toutefois d'une forte dispersion tarifaire d'un acteur à l'autre, rendant la lecture du marché parfois peu linéaire.



Secteurs ne suivant pas cette tendance

La dynamique baissière bénéficie moins aux secteurs public et hospitalier, aux collectivités territoriales et au secteur médical, où les assureurs maintiennent des exigences élevées et des conditions d'accès plus strictes. De même, les entreprises jugées insuffisamment matures en cybersécurité, ainsi que les comptes sinistrés, ne profitent pas des tendances générales (primes maintenues ou relevées).

Impact spécifique lié au contexte géopolitique

La clause « Guerre/cyber-opérations » et les clauses de sanctions ainsi que les exclusions territoriales (notamment en Russie, en Biélorussie, en territoires occupés en Ukraine) sont désormais standard sur le marché. Leur présence n'entraîne pas, à elle seule, un renchérissement systématique, mais peut influencer la discussion sur l'étendue des garanties et les sous-limites associées.

FRANCHISES

Stables

Le mouvement de baisse des franchises a démarré plus tardivement que celui des primes, mais il est désormais bien établi. Pour autant, les niveaux ne reviennent pas à ceux d'avant la période de marché dur de 2020–2022.

Sur les renouvellements, les franchises restent globalement stables, avec des ajustements à la baisse au cas par cas lorsque la qualité du risque et les résultats techniques le permettent. Les nouvelles études présentent en moyenne des niveaux de franchise plus bas que l'an dernier, et l'on observe, depuis quelques mois, des réductions significatives y compris pour certains grands groupes.

La parole à



PHILIPPE COTELLE
Président de la commission
Cyber de l'Amrae



La tendance baissière sur le marché se confirme et les informations techniques à fournir aux assureurs s'assouplissent, signe de la montée en maturité de ce marché. Néanmoins avec une stabilisation des conditions de renouvellement aux Etats-Unis et également des entreprises majeures qui ont subi des cyberattaques importantes au Royaume-Uni, il est possible que la tendance actuelle en France ne perdure pas dans les années qui viennent. Il y a certainement des opportunités à saisir cette année pour les entreprises, notamment les ETI, PME qui sont encore peu assurées contre le risque cyber. »



LIGNES FINANCIÈRES (RCMS/FRAUDE/ EPL* /PTL**)

* EPL : *Employment Practices Liability*

** PTL : *Pension Trustee Liability*





FOCUS

RESPONSABILITÉ CIVILE DES MANDATAIRES SOCIAUX (RCMS)

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	↗	=	<p>La capacité sur le marché RCMS est abondante sans changement significatif cette année. Elle est autour de 500 M€ pour le marché avec une moyenne de 15 M€ par acteur voire 20/25 M€ pour AGCS et Chubb sur certains comptes. La capacité est légèrement en hausse sur les risques perçus comme bien maîtrisés. La capacité du marché de Londres s'ajoute en partie à la capacité du marché européen.</p> <p>La RCMS (D&O) entre dans une nouvelle phase : celle du discernement et de la technicité.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance</p> <p>Les assureurs sont attentifs à la santé financière de leurs clients et peuvent réduire leurs capacités, ou introduire des sous-limites sur certains postes (frais en cas de difficultés financières ou réclamations boursières par exemple), si cette analyse n'est pas satisfaisante. Ils se montrent réticents pour les activités comme le <i>retail</i> hors alimentaire et d'autres activités subissent de nombreux interdits de souscription (<i>Oil & Gas</i>, armement, jeux).</p> <p>Ne suivent pas non plus la tendance les assurés avec une présence dans des pays sensibles aux réclamations et frais de défense (Italie, USA, ...).</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique</p> <p>Exclusion territoriale Russie / Biélorussie depuis le début du conflit si exposition dans ces juridictions et tendance à la mise en place de polices locales notamment USA, Brésil, ...</p>
PRIMES/TARIFICATION	↘	↘	<p>La tendance baissière se poursuit. Elle est davantage marquée pour les lignes <i>excess</i> mais observée aussi pour les premières lignes. Elles se situe entre 5 et 20%. Les baisses les plus importantes s'appliquent dans le cadre d'un changement d'assureur. Le marché étant encore compétitif, les assureurs sont en position de recherche de croissance et de défense des portefeuilles. Les <i>long terms agreements</i> sont très courants. À noter une sinistralité modérée sur le périmètre France qui contribue à ces conditions tarifaires favorables.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance</p> <p>Les activités comme le <i>retail</i> hors alimentaire et d'autres activités subissent de nombreux interdits de souscription (<i>Oil & Gas</i>, armement, jeux).</p> <p>Les comptes sinistrés, ou avec exposition boursière aux Etats-unis.</p> <p>Enfin, la capacité est légèrement plus faible pour les institutions financières.</p>
FRANCHISES	=	↘	<p>Sur ces renouvellements, des aménagements de franchises à la baisse ont pu être négociés notamment pour minimiser les baisses de primes. Plus spécifiquement, et en dehors des US, des réductions de franchises des polices <i>side B</i>, voire des suppressions ont été appliquées lorsque la société indemnise directement ses dirigeants. Un levier important, notamment lors de la gestion d'un sinistre.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance</p> <p>Clients présentant un profil de risque RCMS sensible (sociétés cotées en bourse aux USA, situation financière délicate, etc.) et franchises <i>side C</i> aux USA.</p>



FOCUS

FRAUDE ET MALVEILLANCE

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	↗	=	<p>Les capacités disponibles sur le marché de l'assurance Fraude sont toujours restreintes. Au global, la capacité disponible est estimée à 140 M€. En première ligne de couverture, seuls deux acteurs (Liberty et Chubb) souscrivent avec des capacités significatives (de 10 M€ à 20 M€ selon le risque et les conditions) sans sous limite sur la fraude par ingénierie sociale. AGCS peut également souscrire en première ligne mais avec une sous limite de 5 M€ sur la fraude par ingénierie sociale. Sur les lignes en excess, les capacités oscillent entre 5 M€ et 10 M€ et les assureurs se dirigent principalement vers ces lignes-là.</p> <p>Peu d'assureurs garantissent la fraude seule. Le risque est souvent accepté en accompagnement d'un contrat RCMS ou cyber.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Entreprises présentant un profil de risque sensible (défaut de moyens de contrôle, de procédures internes, etc.). Il en est de même pour les comptes sinistrés. Les assureurs sont également vigilants sur les process internes de virements ou modifications de RIB clients.</p> <p>Impact spécifique lié au contexte géopolitique Clause sanction marché et possibles restrictions géographiques sur les régions jugées sensibles.</p>
PRIMES/TARIFICATION	=	=	<p>Sur le segment Fraude et malveillance, les primes sont globalement stables ou en baisse modérée. Il y a un léger regain de compétition sous l'impulsion de quelques assureurs. À noter que la stabilité des tarifs est conditionnée à la sinistralité et à la qualité du risque.</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Pour ces renouvellements, on constate une relative stabilité des franchises avec des baisses au cas par cas. En termes de perspective, aucune réelle baisse n'est envisagée à terme en raison d'une sinistralité récurrente.</p>



FOCUS EMPLOYMENT PRACTICES LIABILITY (EPL)/ RAPPORTS SOCIAUX

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Sur le segment des réclamations liées à l'emploi et aux rapports sociaux (EPL), il n'y a pas de changement notable cette année. Le marché reste restreint en termes de capacité, notamment en France, avec également peu d'assureurs en mesure de déployer un programme international avec des polices locales intégrées. Au global, la capacité disponible est toujours estimée à 150 M€ avec, en moyenne, des acteurs pouvant souscrire jusqu'à 15 M€ en première ligne en fonction de l'activité et de l'exposition.</p> <p>La majorité des assureurs conditionnent la souscription de garantie EPL/Rapports sociaux à la souscription de la RCMS.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Les entreprises présentant un profil de risque élevé du fait d'une forte exposition aux US.</p>
PRIMES/TARIFICATION	=	=	<p>Les primes sont restées stables sur ces renouvellements hormis des réajustements sur certains comptes historiquement trop chers. Les assureurs ont toujours un appétit modéré sur ce risque spécifique et conditionnent les tarifs à la sinistralité et à l'évolution du risque. Sont regardés les critères de l'augmentation des effectifs en général et en particulier sur les US et dans certains États où les litiges EPL sont plus fréquents.</p> <p>À noter que des <i>long term agreements</i> sont possibles.</p> <p>En termes de perspectives, aucune baisse n'est envisagée à terme.</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Les franchises sont stables sauf pour les comptes présentant une forte exposition US.</p>

FOCUS PENSION TRUSTEE LIABILITY (PTL)/ RESPONSABILITÉ FIDUCIAIRE

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Pas de changement en termes de capacités. Le marché est toujours restreint avec une capacité globale estimée à 140 M€. Le marché est très sensible à la sinistralité US. Les souscriptions nécessitent des informations détaillées sur la liste des fonds, les comptes et valorisation de chaque fonds.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Les souscriptions sont plus difficiles en cas d'exposition US.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Exclusion territoriale Russie / Biélorussie depuis le début du conflit en cas d'exposition dans ces juridictions.</p>
PRIMES/TARIFICATION	=	=	<p>Les conditions tarifaires sont stables compte tenu de l'appétit modéré des assureurs. En outre, le portefeuille global des garanties PLT étant limité, la mutualisation est faible, ce qui impacte la tarification.</p> <p>À noter, la possibilité de faire des contrats de durée / <i>long term agreements</i> de 2 ou 3 ans .</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Les franchises sont restées stables sauf pour les expositions US avec les class actions relatives aux « <i>excessive fees</i> ».</p>



FOCUS

KIDNAP & RANSOM (K&R) /
RISQUES SPÉCIAUX

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Le marché des garanties K&R se caractérise par un nombre limité d'assureurs proposant des souscriptions. Toutefois, malgré le contexte géopolitique tendu, les capacités sont restées stables et peuvent aller jusqu'à 25 M€ par assureur pour un assuré. À noter que de nouvelles restrictions apparaissent sur certaines zones : Haïti, Bande de Gaza, Israël.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Si les renouvellements sont stables, il faut noter des exceptions en cas d'évolution importante de la situation de l'assuré (volume/répartition des effectifs et déplacements). Les conditions de souscription sont également plus restrictives pour les entreprises ayant des activités dans des zones géographiques exposées au risque K&R.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Exclusion Russie / Biélorussie / Ukraine selon l'exposition et l'assureur avec rachat possible des frais de consultant ou de l'exclusion pour les expatriés, selon l'assureur. Questions compliance très détaillées : exposition aux pays sous sanctions.</p>
PRIMES/ TARIFICATION	=	=	<p>Les primes sont globalement stables avec des baisses modérées en cas de <i>long term agreements</i> sur 2 ou 3 ans et en l'absence de sinistres. La tarification est établie sur les critères suivants : la fréquence d'exposition au risque, les zones géographiques concernées, les moyens de protection mis en place ainsi que le montant du capital choisi pour la rançon.</p>
FRANCHISES	SO	SO	Généralement pas de franchise.



« CAPITAL HUMAIN » ET RISQUES ASSOCIÉS





La parole à



ALAIN RONOT
Président de la commission
Capital Humain et risques
associés de l'Amrae

« Dans un contexte géopolitique instable, les hausses se poursuivent cette année en matière de frais de santé en France et à l'étranger. Les entreprises cherchent à rendre pérenne leurs régimes de santé et doivent développer des politiques de prévention actives. En parallèle, le bien-être des collaborateurs à travers le monde reste une priorité.

Le marché prévoyance se tend en France, notamment en arrêts de travail qui touchent dorénavant les jeunes et les cadres. Les primes hors de France ont tendance à se stabiliser, à l'exception de certains pays telles que la Chine et l'Inde.

Les assurances de personnes continuent à être un élément clé en matière de politique ESG des entreprises à travers le monde. »

FOCUS

MISSIONS PROFESSIONNELLES (ASSISTANCE BTA*)

	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Malgré le contexte géopolitique international, le marché reste assez stable en termes de capacités. Les entreprises s'adaptent pour exclure naturellement les territoires pouvant représenter un risque accru. En parallèle, le télétravail ne semble pas représenter une aggravation de risque, même si le marché se cherche encore pour définir des standards. Ce sujet reste encore principalement couvert par des négociations de <i>wording</i> client par client. Les déplacements professionnels continuent à progresser.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Les secteurs du journalisme et des organisations non gouvernementales font toujours l'objet de restrictions pour les souscriptions.</p> <p>Apparition des prémices d'un retour en Ukraine en anticipation d'une issue au conflit russo-ukrainien.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Au-delà des exclusions sur les zones de conflit en cours, les assureurs sont de plus en plus réactifs pour la mise à jour de leurs conditions via la refonte de leurs conditions générales sur leurs contrats en portefeuille.</p> <p>Ajout des pays suivants dans la liste des exclusions : Liban, Cisjordanie, Bande de Gaza, Israël et Ukraine. À noter que ces exclusions peuvent être rachetées.</p>
PRIMES/TARIFICATION	=	=	<p>Globalement, et malgré une hausse du coût des prestations d'assistance (inflation et complexité), l'établissement de nouveaux acteurs (ex. : Zurich, Sompo, Everest) et la volonté de développement des acteurs historiques, animent une concurrence permettant une stabilité des tarifs.</p> <p>Les primes peuvent augmenter en fonction des pays de déplacement, certains étant concernés par de fortes inflations médicales : USA, Chine, Singapour... L'inflation générale est aussi importante augmentant ainsi les coûts de rapatriements, de logements, ce qui a aussi un impact sur la sinistralité.</p> <p>Les rachats d'exclusion sur l'Ukraine et le Proche-Orient restent en hausse avec des taux variables en fonction des conflits et accords des réassureurs.</p>
FRANCHISES	=	=	Pas de changement notable.

*BTA : Business Travel Assistance



FOCUS

FRAIS DE SANTÉ

FRANCE	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Les capacités se maintiennent sur le segment des frais de santé. Cela est rendu possible par les redressements qui ont eu lieu les années passées et qui ont permis aux assureurs d'améliorer leurs résultats techniques. À noter un intérêt plus important pour le segment de PME et ETI.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique L'incertitude liée à l'instabilité politique en France rend peu lisibles les réformes qui seront ou non envisagées par le gouvernement.</p>
PRIMES/TARIFICATION	↗	↗	<p>Les hausses se poursuivent cette année, de l'ordre de 5 à 10 %. Les dépenses de santé continuent d'augmenter de façon significative en France, sous l'effet, d'une part, de l'état de santé dégradé des Français et peu enclins à la prévention, et d'autre part, du transfert soutenu des dépenses du régime obligatoire vers les complémentaires santé. À noter toutefois que si de nombreux portefeuilles étaient en redressement ces dernières années chez les organismes assureurs, il est possible d'anticiper davantage de marges de négociation.</p> <p>En termes de perspectives, le marché se tend en santé, et la recherche d'équilibre est devenue générale avec une projection de dérives futures et donc de souscription à venir en 2026 en anticipant ces dérives.</p>
FRANCHISES	SO	SO	Sans objet (contrat responsable).
HORS FRANCE	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Hors de France, la capacité des assureurs est stable et sans limitation de somme.</p> <p>La digitalisation des services santé atteint une maturité importante. Les offres internationales incluent désormais systématiquement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès à des consultations à distance (24/7) • Plateformes de suivi des dossiers de remboursement • Interfaces multilingues et unifiées • Outils d'IA pour guider les employés vers des prestataires de qualité au meilleur coût. <p>Ces outils facilitent l'accès aux soins, réduisent les délais, et participent à l'optimisation financière des plans de santé.</p> <p>En conclusion, les entreprises cherchent un nouvel équilibre entre durabilité financière des régimes de santé et soutien actif au bien-être des collaborateurs à l'international. La maîtrise des coûts reste centrale, mais elle passe désormais par une stratégie à 360°, intégrant prévention, personnalisation, transparence et technologie. La qualité perçue des services santé devient aussi un critère d'attractivité employeur dans la compétition mondiale des talents.</p>
PRIMES/TARIFICATION	↗	↗	<p>Cette année encore, les primes sont à la hausse (10 % en moyenne), liées aux dérives importantes de la consommation médicale en 2025 et 2026 (entre 4 et 8 %).</p> <p>Les primes peuvent également augmenter en fonction des pays concernés par de fortes inflations médicales : USA, Chine, Singapour, Amérique Latine et Moyen-Orient/Afrique.</p> <p>Plusieurs garanties additionnelles sont possibles : bien-être et prévention, et mise en place dans un nombre important de pays de politiques de <i>Flex Benefits</i> : un budget attribué + un menu d'options = une couverture personnalisée. Parmi les options, on peut relever : surcomplémentaire santé ou prévoyance, jours de congés supplémentaires, chèques-cadeaux ou mobilité durable, plan d'épargne entreprise ou retraite.</p> <p>Impacts spécifiques liés au contexte géopolitique Ajout des pays suivants à la liste des exclusions : Liban, Cisjordanie, Bande de Gaza, Israël et Ukraine. Ces exclusions peuvent être rachetées.</p>
FRANCHISES	=	=	Pas de changement.



FOCUS PRÉVOYANCE

FRANCE	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>La capacité des assureurs est stable. Le marché prévoyance se tend notamment en arrêt de travail avec l'inflation de l'absentéisme. D'importants redressements sont à anticiper sur ce risque. Les tendances sont mauvaises en prévoyance : détérioration du risque arrêt de travail, plus d'arrêts, plus longs et qui touchent maintenant les jeunes et les cadres. Réforme des retraites qui va avoir un impact sur la démographie des entreprises, et sur l'engagement des seniors.</p> <p>À noter, la volonté des assureurs de se développer sur le segment des PME et ETI.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Les acteurs pouvant prendre le risque "journalistes" en Individuelle Accidents (Article 39) restent peu nombreux.</p>
PRIMES/TARIFICATION	↗	↗	<p>Les primes prévoyance en France poursuivent leur hausse de l'ordre de 3 à 5 % (hors cas de redressement spécifique). Ce qui maintient cette tendance haussière c'est en grande partie la hausse des arrêts de travail et le transfert de certaines indemnités de Sécurité sociale vers les organismes complémentaires. En particulier, l'indemnisation maximum de la Sécurité sociale dans le cadre des arrêts de travail a baissé, ce qui génère un transfert de charge dont l'impact moyen est de 4 % en année pleine sur les ratios de sinistralités prévoyance.</p> <p>Secteurs ne suivant pas cette tendance Les tarifs sont plus élevés pour la prévoyance des journalistes.</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Pas de changement cette année ; les assureurs ne veulent plus couvrir des franchises courtes (< à 30 jours). Les dispositifs « Arrêt de travail » à franchises courtes sont de plus en plus difficiles à placer (ce qui est le cas de certains régimes conventionnels obligatoires).</p>
HORS FRANCE	2024	2025	COMMENTAIRES
CAPACITÉS ASSUREURS	=	=	<p>Sur la prévoyance hors France, la tendance est la même que l'année dernière en termes de capacité. La sinistralité pour la prévoyance des expatriés ou des salariés locaux étant généralement faible, les assureurs proposent des capacités y compris pour les programmes internationaux.</p>
PRIMES/TARIFICATION	↗	↗	<p>Par rapport à 2024, les primes ont tendance à se stabiliser sur le segment de la prévoyance hors de France. À noter toutefois que certains pays sont encore source de hausse de la tarification. C'est le cas notamment de la Chine et de l'Inde.</p>
FRANCHISES	=	=	<p>Pas de changement. Les franchises restent stables.</p>



RISQUE CRÉDIT





Tendances générales

CAPACITÉS

Légère baisse des capacités

Le marché de l'assurance-crédit apparaît contrasté en 2025. Les assureurs pratiquent des réductions ciblées sur les acheteurs les plus fragilisés par l'endettement, la pression fiscale ou le renchérissement des matières premières. À cela s'ajoutent des tensions croissantes sur certains grands débiteurs, dont la rentabilité est affectée par le contexte économique national (croissance atone en Europe) et les tensions géopolitiques internationales (politique commerciale américaine). Cette évolution, conjuguée à la hausse de la sinistralité, entraîne une baisse globale des taux d'acceptation, malgré une demande soutenue des assurés. Traditionnellement, le *retail*, la construction, l'automobile ont été particulièrement touchés, aujourd'hui cependant tous les secteurs sont impactés sauf peut-être la défense, la chimie, les matières premières.

Toutefois, la situation n'est pas uniforme : si certains acteurs perçoivent une contraction, d'autres n'observent pas de tension particulière, et à la marge, quelques assureurs affichent même une augmentation ponctuelle de leurs capacités. Au premier trimestre 2025, des prémisses de hausse des capacités ont été observées.

Parallèlement, la montée des demandes de *Top-Up* (demande de couverture complémentaire formulée par l'assuré) illustre la volonté des entreprises de maximiser leur transfert de risque, notamment lorsqu'un financement est en jeu.

Impact spécifique lié au contexte géopolitique

Beaucoup plus de restrictions sur des pays plus délicats liés au contexte géopolitique (ex : Israël, Ukraine, Russie).

PRIMES TARIFICATION

Baisse modérée

En 2025, les taux de prime reculent timidement. Cette baisse modérée s'explique par une concurrence entre assureurs malgré un environnement économique dégradé. Sur les nouveaux contrats, plusieurs acteurs mènent une guerre des prix pour gagner de nouvelles parts de marché, y compris parfois sur des comptes sinistrés. À l'inverse, sur les portefeuilles en cours, la politique est plus disciplinée : maintien voire hausse des primes lorsque la sinistralité se dégrade. En parallèle, les polices déficitaires ne bénéficient d'aucun effort tarifaire.

Globalement, le rapport sinistres/prime des assureurs demeure contenu malgré la hausse des défaillances. Le manque de dynamisme économique pèse toutefois sur la masse de primes, incitant les acteurs à compresser leurs marges pour sécuriser leur portefeuille de clients et préserver leurs parts de marché. À noter : si la tendance actuelle ne montre pas de poussée haussière, un changement de régime ne peut être exclu d'ici fin 2025 en cas d'aggravation durable de la sinistralité.

Secteurs ne suivant pas ces tendances

Cependant, des hausses de primes peuvent subsister sur les secteurs les plus exposés (ex. construction), tandis que le reste du marché bénéficie plutôt de la détente.

FRANCHISES

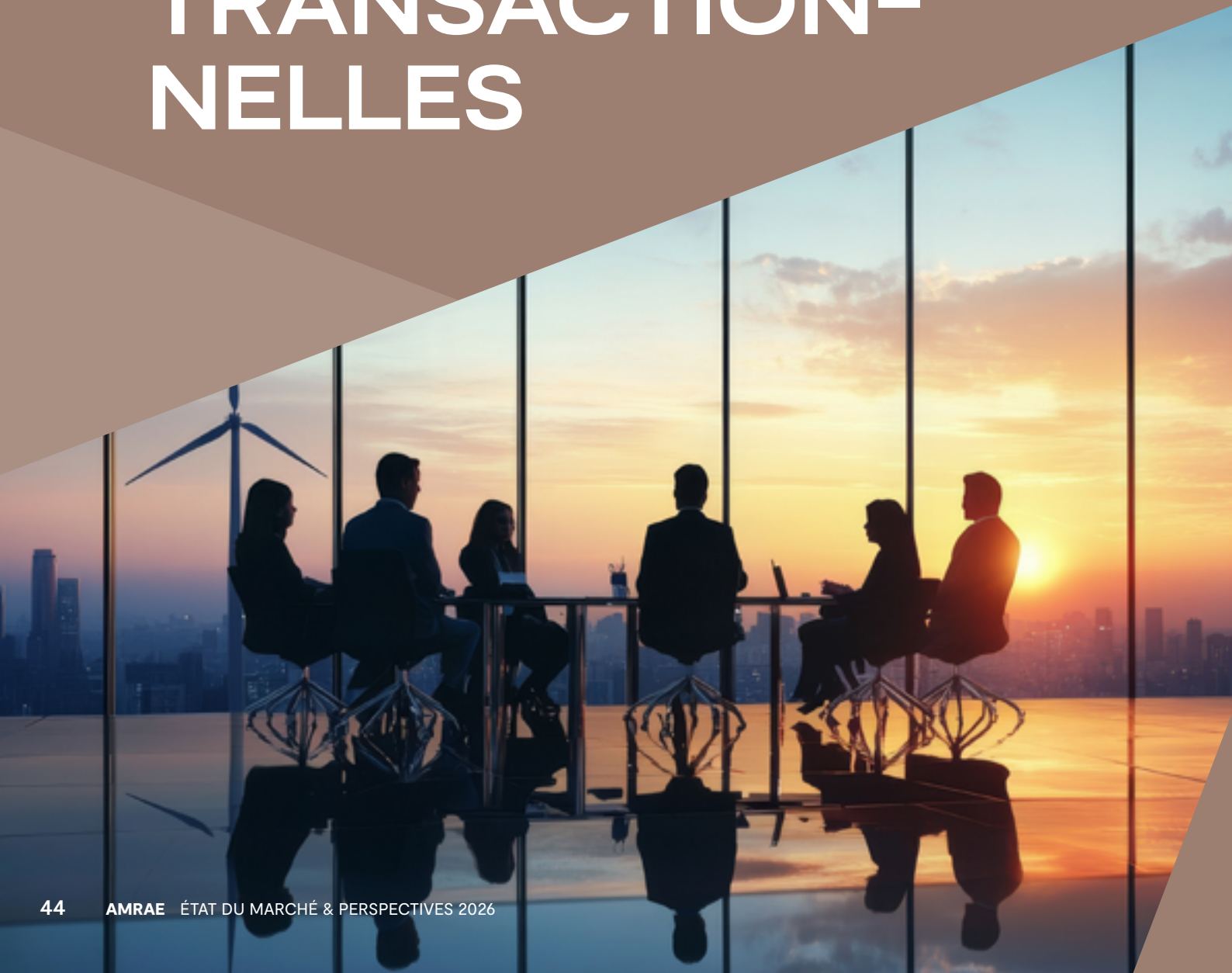
Peu de franchises

L'usage des franchises reste très limité en assurance-crédit. Elles sont rarement appliquées dans les polices classiques, malgré la hausse de la sinistralité. Leur emploi se concentre essentiellement sur les contrats *Excess of Loss* (XoL), en développement en France, mais encore minoritaires. En dehors de ce type de montage, les franchises sont peu utilisées et ne réapparaissent qu'en période de crise (comme lors du Covid).

Les quotités garanties demeurent globalement stables en 2025, autour de 90 %, avec la possibilité de monter jusqu'à 95 % dans le cadre de contrats en délégation ou en coassurance bancaire.



FUSIONS & ACQUISITIONS (M&A)/GARANTIES TRANSACTION- NELLES





Tendances générales

CAPACITÉS

Renforcement des capacités

Le marché français de l'assurance garantie de passif demeure dynamique, avec 28 assureurs actifs. Les capacités globales continuent de se renforcer progressivement, portées par la présence accrue de plusieurs acteurs et l'arrivée attendue, d'ici fin 2025, d'un nouvel assureur de premier plan. Malgré une sinistralité en hausse et un contexte économique et politique incertain, les conditions de marché restent bonnes, offrant des capacités intéressantes et un éventail croissant d'options d'extension permettant aux assureurs de se différencier.

Secteurs ne suivant pas cette tendance

En revanche, l'appétit des assureurs reste plus limité pour certains secteurs jugés sensibles, tels que la défense, la pharmacie lourde, ou perçus comme moins compétitifs, comme les activités minières.

PRIMES TARIFICATION

Début de stabilisation

Après deux années marquées par une forte érosion des tarifs (- 20 à - 30 % depuis 2023), le marché de l'assurance M&A connaît, en 2025, une phase de stabilisation. Les niveaux de primes se maintiennent à un plus bas historique, reflet d'une concurrence toujours soutenue entre les assureurs.

Toutefois, la hausse du coût de la réassurance constitue désormais un plafond technique qui limite la poursuite du mouvement baissier. Dans ce contexte, les primes tendent à évoluer de manière stable à légèrement haussière, sans pour autant remettre en cause l'attractivité des conditions actuelles.

En pratique, les opérations classiques continuent de bénéficier de tarifs planchers, tandis que les dossiers présentant une complexité accrue ou un profil de risque plus sensible peuvent faire l'objet de revalorisations ciblées.

Secteurs ne suivant pas cette tendance

Les secteurs particulièrement compétitifs, tel que l'immobilier.

Impact spécifique lié au contexte géopolitique

Les exclusions territoriales demeurent standardisées pour les opérations en Russie, Ukraine et Biélorussie, avec parfois des politiques de non-souscription sur ces zones. Une vigilance particulière s'applique également aux activités exposées aux droits de douane ou à des barrières commerciales susceptibles d'affecter la valeur des transactions.

FRANCHISES

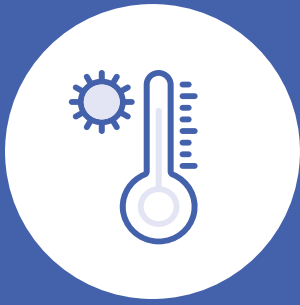
Retour à des franchises stables

Après deux années de forte érosion, les franchises se sont désormais stabilisées à des niveaux historiquement bas. Dans certains dossiers, notamment en immobilier, elles peuvent même être supprimées, tandis que dans la majorité des cas, elles se limitent à des seuils très réduits. Ces seuils, une fois atteints, peuvent même s'effacer pour permettre une indemnisation intégrale du préjudice subi.

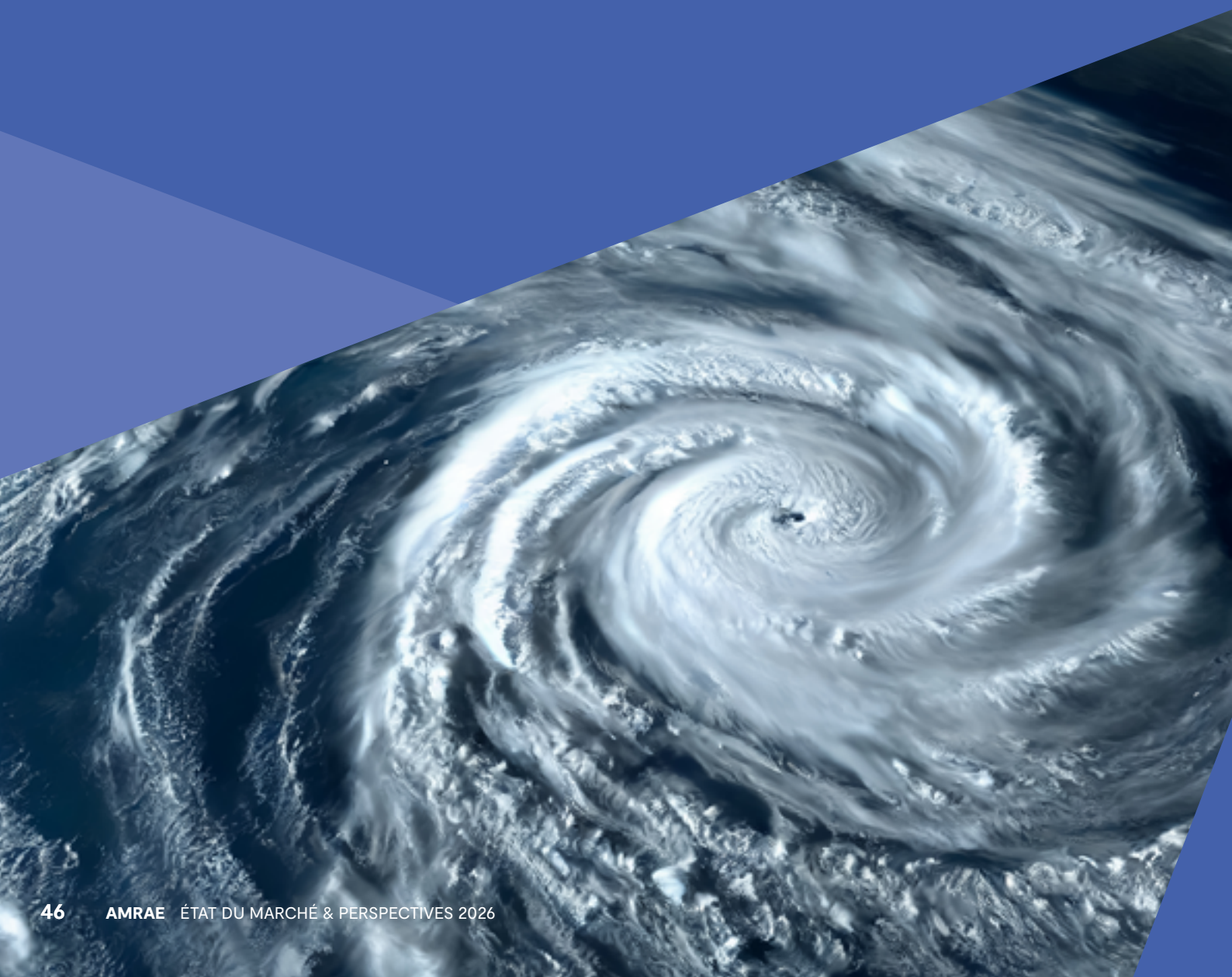
Depuis 2023, les franchises ont été divisées par deux, traduisant une tendance structurelle à la réduction. Le marché s'oriente ainsi vers des conditions particulièrement favorables aux assurés, avec une norme désormais marquée par la quasi-absence de rétention financière.

Secteurs ne suivant pas cette tendance

Les acquisitions réalisées aux États-Unis échappent à cette tendance, les assureurs y appliquant encore des franchises en moyenne plus élevées que sur le marché européen. Une franchise spécifique continue par ailleurs de s'appliquer aux opérations réalisées dans les pays dits « à risque », où les assureurs maintiennent un niveau de rétention plus élevé.



ASSURANCE PARAMÉTRIQUE



Tendances générales

CAPACITÉS

Appétit des assureurs et réassureurs

Le marché de l'assurance paramétrique connaît une bonne dynamique, avec un nombre croissant d'assureurs se dotant de capacités dédiées. Aujourd'hui, une immense majorité des transactions portent encore sur des événements naturels (catastrophes climatiques, sécheresse, inondations...), mais certains acteurs commencent à proposer des solutions innovantes sur d'autres risques, tel que le cyber.

Les assureurs restent toutefois réticents à s'engager dans des zones très exposées, soit par manque d'appétit, soit du fait de capacités limitées. Les placements se font encore largement au cas par cas, ce qui limite la visibilité sur une véritable tendance de fond, malgré un regain d'intérêt général pour ce marché émergent.

Impacts spécifiques liés aux événements climatiques

Par nature, l'assurance paramétrique est directement liée aux modèles climatiques qui sous-tendent la souscription.



Les réassureurs jouent désormais un rôle d'acheteurs actifs de capacité, tandis que de nouveaux entrants apparaissent, souvent avec des enveloppes limitées. Dans ce contexte, les MGAs spécialisées apportent un relai essentiel, en augmentant la capacité disponible et en favorisant la distribution de solutions ciblées.

Le marché se distingue également par des progrès technologiques rapides qui permettent d'adapter les modèles paramétriques à des risques complexes, notamment ceux liés au changement climatique, là où les approches assurantielles traditionnelles trouvent leurs limites. En Europe, l'offre demeure supérieure à la demande, ralentissant la diffusion de ce type de couverture. Le développement est néanmoins dynamique dans certaines niches, comme l'assurance agricole, mais reste en retrait par rapport à la croissance observée aux États-Unis, où le paramétrique progresse rapidement sur les grands risques.

Le développement de nouvelles solutions et le renforcement des dispositifs existants répondent à la nécessité de couvrir des risques climatiques dont la fréquence et l'intensité augmentent.

L'essor des catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, tempêtes, grêle) alimente la demande pour des produits paramétriques, en particulier lorsque l'assurance traditionnelle impose des exclusions, des franchises élevées ou des sous-limites restrictives.

Ces tendances confirment le rôle croissant du paramétrique comme complément, voire comme alternative, aux couvertures classiques dans la gestion des risques climatiques.

PRIMES TARIFICATION

Primes stables à baissières

La tarification des couvertures paramétriques reste globalement stable, largement conditionnée par les modèles climatiques développés par les assureurs et par leurs propres expositions aux risques. Dans certains cas, il est possible de mettre en place des garanties fermes pluriannuelles, allant jusqu'à cinq ans, ce qui apporte de la visibilité aux assurés.

Le marché de l'assurance dommages aux biens (Property), traversant actuellement un cycle soft marqué par d'importantes capacités, exerce une pression baissière sur les primes paramétriques. Celles-ci se situent parfois en deçà des niveaux techniques, et dans certaines zones ou pour certains périls CAT, une partie des capacités paramétriques a même été abandonnée au profit de solutions émanant du marché traditionnel.

Toutefois, pour de nombreux clients, les atouts spécifiques du paramétrique : couverture étendue, rapidité et simplicité des paiements, capacité à couvrir des risques traditionnellement inassurables, justifient le maintien de ces solutions dans leurs programmes de protection.

Face à l'augmentation des expositions climatiques, certains assureurs ont néanmoins procédé à des ajustements tarifaires à la hausse pour préserver leur rentabilité.

Plus globalement, le marché paramétrique reste caractérisé par une faible concurrence sur les prix : la valeur ajoutée résidant avant tout dans la solution technique proposée, plutôt que dans le niveau de prime demandé.

Impacts spécifiques événements climatiques

Tous les périls couverts par l'assurance paramétrique ne sont pas systématiquement liés au changement climatique, les tremblements de terre en sont un exemple. En revanche, l'intensification et la récurrence croissante des catastrophes naturelles (sécheresses, tempêtes, inondations, grêle) ont pour effet d'augmenter les primes, traduisant une adaptation des modèles de souscription aux nouvelles réalités climatiques.

FRANCHISES

Seuils stables

En assurance paramétrique, il n'existe pas de franchise monétaire au sens traditionnel. La couverture repose sur un seuil de déclenchement défini en fonction du paramètre choisi (niveau de pluie, magnitude d'un séisme, vitesse du vent, etc.). La calibration de ce seuil dépend de la stratégie de couverture et du budget de l'assuré, ce qui confère à ces programmes une forte dimension sur-mesure.

Dans la plupart des cas, aucun minimum n'est imposé. Toutefois, certains assureurs peuvent fixer un seuil plancher afin de responsabiliser les assurés et d'éviter une couverture sur des événements trop fréquents ou de faible intensité. De manière générale, le point d'attache demeure stable, reflétant une approche axée sur la sévérité des événements plutôt que sur leur fréquence.

GLOSSAIRE

BDG : Bris de glace

CAT : Catastrophe

CBI : *Contingent Business Interruption*

CMI : Constructeurs de maisons individuelles

DINC : Dommages Immatériels Non Consécutifs

DDPE : Dommages Directs et Pertes d'exploitation

DO : Dommages Ouvrage

EnR : Energies Renouvelables

EPL : *Employment Practices Liability/Rapports sociaux*

ESG : Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

ESN : Entreprise de Services Numériques

IBNR : *Incurred But Not Reported/sinistre survenu mais non déclaré*

IDA : Indemnisation Directe de l'Assuré

LCD : Location de Courte Durée

LTA : *Long Term Agreement/Contrat de longue durée*

LOPMI : Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur

MGA : *Managing General Agent*

PFAS : *Per- and polyfluoroalkyl substances* - composés perfluoroalkylés et polyfluoroalkylés

PTL : *Pension Trustee Liability*

PVT : *Political Violence & Terrorism*

RCA : Responsabilité Civile Affréteur

RCMS : Responsabilité Civile des Mandataires Sociaux

RCPN : Responsabilité Civile Prestataire sur Site Nucléaire

RUB : Russie/Ukraine/Biélorussie

SRCC : *Strike, Riot, Civil Commotion*

TMT : Technologies - Media - Télécommunications

TPM : Transport Public de Marchandises

TPV : Transport Public de Voyageurs

TRC/TRME : Tous Risques Chantiers/Montage Essai

L'AMRAE remercie les courtiers ainsi que les présidents des commissions de l'AMRAE qui se sont prêtés à cet exercice annuel.

L'AMRAE remercie **FRANÇOIS BEAUME** et **ALAIN RONOT**, pour avoir piloté cette étude, avec le support de :

- **GÉRALDINE BRUGIÈRE-FONTENILLE**
Chargée de mission, pôle scientifique, Amrae
- **THOMAS DEREUX**
Chargé de mission, pôle scientifique, Amrae

À PROPOS DE L'AMRAE

L'AMRAE (Association pour le Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise), regroupe les principaux acteurs de la gestion des risques (gestion des risques, contrôle interne et audit, assurance et juridique).

Les principaux acteurs de la gestion des risques (Risk management, contrôle interne et audit, assurance et juridique). À travers ses comités scientifiques, ses publications, ses prises de position et son congrès de référence, elle œuvre pour l'excellence en matière de Risk management, qui contribue à sécuriser la stratégie des entreprises et à organiser leur résilience.

L'AMRAE regroupe plus de 1900 membres issus de 850 organisations privées et publiques.

L'AMRAE a quatre missions fondamentales :

- Promouvoir le concept de Risk Management,
- Porter et maintenir l'expertise des risk managers au plus haut niveau,
- Anticiper et influencer le marché de l'assurance des entreprises,
- Atteindre les autorités publiques et les institutions civiles.

Avec **AMRAE Formation**, l'Association répond aux besoins de formation professionnelle en proposant des formations certifiantes de haut niveau.

“Les Rencontres du risk management Amrae” est le congrès de référence des métiers du risque et de l'assurance (plus de 3800 participants en 2025). Ces trois jours sont le rendez-vous incontournable pour tous les acteurs de la gestion et du financement des risques.

Pour en savoir plus
www.amrae.fr



AMRAE

la Maison du risk management